

PRÉSIDENTE

Médaille de l'ordre du mérite au rang "Achir" à la défunte Aicha Barki

P. 24

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

L'Algérie présidera le Conseil durant le mois de juin 2020

P. 24

DÉCLARATION DE DEVICES PAR LES VOYAGEURS

Les députés votent pour le maintien du montant à 5.000 euros

P. 4

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Mémoire nationale, relance économique et solidarité à l'ordre du jour

Le Président de la République a présidé dimanche, par visioconférence, une réunion du conseil des ministres entamée par des instructions présidentielles pour consolider un travail de mémoire nationale visant à "immuniser la personnalité nationale, par fidélité aux martyrs de la glorieuse Révolution de Novembre et aux moudjahidine". Le conseil a également pris une série de mesures visant une redynamisation du secteur industriel comme moteur de la relance économique. La situation sanitaire du pays a également été évoquée avec, à la clé, la poursuite des mesures de solidarité en faveur des catégories de population affectées par la pandémie.

P. 3
DKnews



CONSEIL DE LA NATION

M. Raouya présente le texte de LFC 2020

P. 4

COMMUNICATION

Mustapha Hamici installé à la tête du quotidien Echaâb

P. 4

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

" Appel pour réduire les effets de ce fléau en Algérie "

P. 6

SANTÉ

LES PROTHÈSES AUDITIVES
Un bon outil contre la démence

P.p 12-13

F   TBALL

LE PRÉSIDENT DE L'US BISKRA, ABDALLAH BENAÏSSA
"On m'a contacté pour arranger le match face à l'ESS"

P. 21



ESPACE

Les premiers astronautes transportés par SpaceX sont entrés à bord de l'ISS

P. 17

ENVIRONNEMENT

Lancement prochain d'un concours du "meilleur quartier" à Médéa

P. 2

ALGER -SADEG Perturbation de l'alimentation en électricité à partir de lundi à Bouzareah et Chéraga



L'alimentation en électricité sera perturbée lundi, mardi et mercredi prochain dans des quartiers des communes de Bouzareah et Chéraga (Alger), en raison des travaux de maintenance, a indiqué dimanche la concession de distribution d'Alger, relevant de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

"Dans le cadre des travaux de remplacement d'équipements électriques, la concession de distribution d'Alger, la direction de distribution de Bologhine informe son aimable clientèle qu'une perturbation de l'alimentation en électricité est prévue pour le lundi 1er juin de 8h30 à 16h00 pour des quartiers de la commune de Bouzareah", a précisé le communiqué de cette direction.

Cette perturbation de l'alimentation en électricité touchera la route neuve de Bouzareah en partie et la bruyère Bouzareah.

Pour la commune de Chéraga, la coupure concernera la Cité 140 logements durant la même période de la journée du mardi 2 juin, tandis que le quartier Cité 232 logements Dely Ibrahim sera touché par cette perturbation en alimentation en électricité le mercredi 3 juin également de 8h30 à 16h00. Pour plus d'information, la concession de distribution d'Alger (direction de distribution de Bologhine) met au service de sa clientèle le numéro 3303 et s'excuse pour les désagréments que pourrait occasionner cette coupure de l'alimentation électrique.

DJELFA - INTEMPÉRIES Un homme mort emporté par les eaux de l'oued Khanguet el Arar à Had Sahary

Un (1) homme est mort, dimanche soir à Djelfa, emporté par les eaux de l'oued Khanguet el Arar dans la commune de Had Sahary, ont indiqué les services de la Protection civile.

Les éléments de l'unité secondaire de Had Sahary (80km au nord de la wilaya) sont intervenus aux environs de 19h, après qu'un tracteur a été emporté par les eaux de l'oued Khanguet el Arar, à 5 km environ de la ville de Had Sahary, vers la commune d'Ain Feka, a fait savoir le chargé de l'information auprès de la Protection civile de la wilaya de Djelfa, le lieutenant Abderrahmane Khader.

Alertés de la disparition du conducteur du tracteur, les mêmes éléments ont lancé des recherches à l'issue desquelles le corps sans vie de la victime, un homme de 35 ans, a été retrouvé à près d'un (1) km du lieu du tracteur.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES 2 morts et 84 blessés en deux jours

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 84 autres ont été blessées dans 72 accidents de la route survenus en zones urbaines les 29 et 30 mai, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le facteur humain reste la principale cause des ces accidents, selon les données recueillies par les services compétents de la Sécurité nationale. Dans ce cadre, la DGSN réitère son appel aux usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.



INCENDIE D'UN HÔTEL BALNÉAIRE À MELBOU (BEJAIA) Pas de victimes mais des dégâts considérables



Un incendie s'est déclaré dans la nuit du samedi à Dimanche dans un hôtel balnéaire à Melbou, à 30 km à l'Est de Bejaia, a engendré de considérables dégâts matériels sans faire de victimes, a indiqué un communiqué de la protection civile. L'établissement, localisé sur la côte et attenant à la RN.43 (Bejaia-Jijel) et structuré en R+4, a quasiment brûlé dans sa totalité, affectant autant les chambres d'hébergement que les cuisines et le restaurant, a-t-on précisé.

Les secours, intervenus à partir de minuit, n'ont pu arrêter leur opération de sauvetage vers 04H30, Malgré l'engagement d'un important matériel et plusieurs unités des localités voisines dont celles de Souk-el-tenine, Aokas et Tichy, ainsi que des éléments de l'unité centrale de Bejaia.

Après son extinction, des sapeurs-pompiers ont été maintenus sur les lieux du sinistre pour parer à toute éventuelle surprise durant toute la matinée, a-t-on relevé.

Les causes à l'origine de cet incendie restent indéterminées.

Une enquête a été ouverte à cet effet.

CHLEF Décès d'un homme par électrocution (protection civile)

Un homme, la quarantaine, a trouvé la mort, dimanche, après avoir été électrocuté en effectuant des travaux de bâtiment, dans la commune de l'Oued Fodda (à 20 km à l'Est de Chlef), a indiqué un communiqué des services de la protection civile de la wilaya.

L'accident est survenu aux environs de 11H15mn de la matinée, après que la victime, qui effectuait des travaux de bâtiment au boulevard du vieux El Karimia de l'Oued Fodda, "a touché des fils électriques de moyenne tension (3000volts) passant sur le toit de la maison en construction", est-il signalé dans le document.

La victime a rendu l'âme, sur place, avant l'intervention des unités de la protection civile, pour le transfert de sa dépouille à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Ouled Mohamed, est-il précisé de même source.

GUELMA Un parapentiste se tue lors d'un entraînement

Un parapentiste a trouvé la mort après avoir fait une chute de 50 mètres lors d'un entraînement dans la commune de Bouati Mahmoud (25km à l'Ouest de Guelma), a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de la direction locale de la protection civile.

L'accident s'est produit au Djebel de Bouasloudj dans la mechta de Sila. L'athlète de 46 ans a succombé à ses blessures à l'hôpital El Hakim Okbi de Guelma, selon la même source.

La victime qui était membre du club de parapente de Seradi dans la wilaya d'Annaba, a été évacuée par les éléments de l'unité principale et du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de la protection civile, a-t-on encore indiqué.

VILLE - ENVIRONNEMENT Lancement prochain d'un concours du "meilleur quartier" à Médéa



Un concours du "meilleur quartier" sera lancé prochainement à Médéa à l'initiative de l'assemblée populaire communale (APC) dans le but d'accompagner les actions d'embellissement, de décoration et d'aménagement des espaces verts, entreprises récemment par des jeunes de la commune, a-t-on appris dimanche auprès de cette collectivité.

Ouvert à l'ensemble des comités de quartiers, associations, groupes bénévoles ou clubs verts, ce concours vise, selon ces initiateurs, à "motiver les habitants des cités et quartiers du chef-lieu de la wilaya à s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, inculquer à la population l'esprit de citoyenneté et encourager le travail collectif, à préserver également l'environnement".

Outre le nettoyage, l'embellissement, l'aménagement des espaces verts et la décoration des entrées des immeubles, les participants sont invités à réaliser, dans la mesure des moyens disponibles, des fresques murales, un objet d'art ou décoratif, car, l'objectif, a-t-on signalé, est d'offrir aux jeunes des quartiers l'opportunité d'exprimer leur créativité et apporter une touche personnelle à leur action.

Cette initiative vient appuyer la dynamique enclenchée, depuis quelques jours, à la faveur des actions de bénévoles entreprise par les jeunes de nombreux quartiers et cités de la commune de Médéa qui, avec peu de moyens, mais armés de beaucoup de volonté, ont pu "transformer" le visage de leurs quartiers et cités, leur donnant une image plus attrayante.

Des dizaines d'initiatives ont vu, ainsi, le jour, tant à Médéa, qu'à travers plusieurs autres agglomérations urbaines de la wilaya, depuis la mi-Mai, ou des groupes de jeunes ont profité du confinement pour entamer des opérations de nettoyage et d'embellissement des quartiers et des cités, décorer les entrées des immeubles et réaliser de petits espaces verts.

BOUMERDES 316 ressortissants algériens rapatriés de France placés en confinement

316 ressortissants algériens rapatriés de France, dans la nuit de samedi via l'aéroport international "Houari Boumediène", ont été placés en confinement au niveau de l'hôtel de l'Institut algérien du pétrole (IAP) de la ville de Bumerdes, a-t-on appris dimanche auprès de la directrice de la santé et de la population de la wilaya "Ces ressortissants bloqués en France, ont été rapatriés par leur pays, l'Algérie.

Ils sont arrivés dans la nuit de samedi à l'aéroport international Houari Boumediène, d'où ils ont été transportés, par bus publics, jusqu'à l'hôtel de l'Institut algérien du pétrole (IAP) de Bumerdes où ils seront placés en confinement durant 14 jours pour assurer leur protection (et celle des leurs) contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19)", a indiqué à l'APS, Laliame Fatima La responsable a affirmé la "mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la bonne prise en charge des ressortissants algériens", a-t-elle dit, assurant que leur "transport s'est effectué dans de bonnes conditions", et que cet établissement a été "mobilisé, par l'Etat à leur profit, au titre des mesures de confinement visant à prévenir la propagation du Covid-19".



PRÉSIDENTE

Communiqué du Conseil des ministres (texte intégral)

Le Conseil des ministres a tenu dimanche sa réunion périodique par visioconférence, présidée par M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. En voici la traduction APS du texte intégral:

"Le Conseil des ministres a tenu dimanche 31 mai 2020 sa réunion périodique par visioconférence, présidée par M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux par l'audition de l'exposé du Premier ministre sur l'action gouvernementale au cours des dernières semaines. Il a ensuite examiné et approuvé l'exposé présenté par le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit sur l'avant-projet de loi portant institution de la Journée nationale de la mémoire le 8 mai, en application de la décision du président de la République à l'occasion de la commémoration du 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Dans son intervention subséquente, le président de la République s'est incliné à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale et de la Résistance populaire depuis l'occupation coloniale de notre pays, soulignant que l'intérêt accordé à la mémoire nationale sous tous ses aspects n'était pas motivé par des considérations conjoncturelles mais qu'il s'agissait d'un devoir national sacré ne tolérant aucun marchandage et qui restera en tête des préoccupations de l'Etat afin d'immuniser la personnalité nationale, par fidélité aux martyrs de la glorieuse Révolution de Novembre et aux moudjahidines.

Les Algériens sont en droit d'avoir une Journée nationale de la mémoire, a dit le Président, soutenant que notre histoire et notre fierté nationale ne sauraient faire l'objet d'aucun marchandage.

Soulignant que l'amour de la patrie, l'attachement à la Déclaration du 1^{er} Novembre et la vénération des martyrs constituent le dénominateur commun entre les Algériens, il a appelé à hisser le drapeau national au fronton de toutes les maisons lors des occasions historiques.

Ainsi, le Président a instruit le ministre de la Communication à l'effet d'accélérer les procédures nécessaires au lancement d'une chaîne de télévision de haut niveau et de renommée internationale, consacrée à la mémoire nationale.

Il a salué à cette occasion tous les pays frères et amis qui ont apporté aide et assistance à la glorieuse révolution armée, citant, notamment en Europe l'Allemagne fédérale et les citoyens français qui se sont soulevés contre la politique coloniale de leurs gouvernements et sont morts pour cette cause ou ont été torturés par les tortionnaires du colonisateur.

A ce titre, M. Tebboune a instruit le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit d'accorder davantage d'intérêt à tous ceux qui ont aidé l'Algérie dans sa révolution armée et de rétablir des liens directs avec eux.

Le ministre de l'Industrie et des mines a présenté un exposé sur les phases de parachèvement du plan de relance de l'industrie nationale sur des bases solides durant la crise du Covid-19 et après le déconfinement.

Un exposé axé sur la révision des textes juridiques et réglementaires régissant le secteur de l'Industrie et l'investissement de façon à ouvrir la voie à un véritable investissement devant être régi par des textes transparents et efficaces incitatifs pour les acteurs nationaux et étrangers. Une démarche qui favorise la création d'une valeur ajoutée pérenne à la faveur d'une exploitation rationnelle des ressources du pays.

Le dossier du secteur public marchand constitue aussi la cheville ouvrière de la stratégie du Gouvernement, l'assainissement et la relance du secteur public dans les plus brefs délais ayant pour objectif de réaliser la complémentarité avec le secteur privé caractérisé par la souplesse des lois et une liquidité financière. Le système législatif régissant le secteur privé national et étranger sera consolidé pour ériger celui-ci en socle de l'économie nationale, tout en mettant l'accent sur l'impératif de se concentrer sur



la compatibilité des partenariats et investissements étrangers actuellement existants avec l'intérêt économique du pays.

Intervenant à ce propos, le président de la République a rappelé que l'objectif de la relance économique était de réduire la facture des importations et de répondre aux besoins du marché national.

Mettant l'accent sur la nécessité de révolutionner le secteur industriel afin d'en finir avec les pratiques immorales connues, le Président Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'élaborer un projet de loi cadre pour l'orientation industrielle, insistant sur le recensement des richesses minières nationales en collaboration avec des compétences nationales et étrangères.

Le président de la République a souligné l'urgence d'accélérer l'assainissement du foncier industriel à travers la création d'agences appropriées pour la gestion du foncier dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de l'urbanisme, interdisant par la même l'importation de véhicules polluants.

Il a, en outre, enjoint au ministre de l'Industrie d'élaborer un programme urgent à exécution immédiate pour poursuivre la production et s'adapter avec les lois en cours en attendant la promulgation de nouvelles lois.

Aussi, a-t-il instruit le ministre de l'Industrie et des Mines et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales d'accorder davantage d'intérêt aux zones d'activités communales afin de promouvoir la création des postes d'emploi.

Il a chargé également le ministre de l'Industrie et celui du Commerce d'élaborer en urgence, en coordination avec la Chambre algérienne du Commerce et de l'Industrie (CACI) et les chambres régionales sous l'égide du Premier ministre, une étude sur la situation des artisans et des petits commerçants impactés par la pandémie Covid-19 en proposant des mécanismes d'aide.

Le président de la République a également ordonné la prolongation de la mesure portant remise de l'allocation de 10.000 DA au profit des personnes impactées recensées, et ce jusqu'à la levée du confinement sanitaire, donnant, à cet égard, des instructions pour maintenir la liste ouverte afin de permettre aux retardataires de s'y inscrire.

De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a présenté un exposé qui a fait état d'une stabilité de la situation sanitaire dans le pays ayant permis une reprise des activités sanitaires au niveau des hôpitaux, y compris les interventions chirurgicales non urgentes et l'enregistrement d'indicateurs positifs à la faveur de l'activation et du renforcement des mesures sanitaires, dont le protocole de traitement adopté depuis le 23 mars dernier, lequel a prouvé son efficacité avec le rétablissement de 98,2% des patients atteints sur un total de plus de 16.000 cas traités.

Le ministre a également précisé que l'augmentation du nombre de laboratoires de diagnostic virologique, passé de 1 à 26 laboratoires accrédités, la disponibilité des kits de dépistage en quantité suffisante ainsi

que l'intensification des enquêtes épidémiologiques ciblées avaient contribué à la détection de davantage de cas d'infections au cours du dernier mois, soulignant que le stock actuel en moyens de protection, de prévention et de traitement reste suffisant.

Il a en outre salué la contribution de l'Armée nationale populaire (ANP) à la lutte contre la pandémie à travers la mobilisation de tous ses moyens afin de répondre aux besoins du secteur de la santé.

Dans son intervention, le président de la République s'est dit satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, mettant l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation physique.

Louant les sacrifices des personnels de la santé, tous corps confondus, le président de la République a fait part de son admiration personnelle pour eux et la reconnaissance de la nation pour leurs sacrifices, soulignant qu'ils représentent le symbole du sacrifice et que l'Algérie en est fière et ne les oubliera jamais.

Le président de la République a en outre appelé les citoyens à la nécessité de persévérer dans le respect des mesures de prévention en vue de soutenir les résultats obtenus, exhortant les walis des wilayas où le déconfinement total a été décidé de suivre de près la situation et de veiller au respect de ces mesures, notamment l'interdiction des rassemblements, des fêtes et de mariages.

Par la suite, le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

La levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics suivant un plan étudié par le Premier ministre en collaboration avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique. Examen avec les partenaires sociaux de la formule idoïne pour la levée progressive du confinement pour certains métiers et activités commerciales à moindres risques de propagation du coronavirus outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt.

Examen des possibilités d'aide aux petits commerçants impactés, y compris leur éventuelle exonération partielle des impôts. A ce sujet, le Conseil des ministres a examiné et approuvé un exposé présenté par le ministre délégué auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de l'Industrie pharmaceutique sur la situation actuelle de la production pharmaceutique et le plan proposé aux fins de son développement afin de contribuer à la diversification économique et s'orienter vers l'exportation, ce qui permettra au citoyen de s'approvisionner en médicaments grâce à la facilitation et à l'élargissement de la couverture de la protection sociale et de l'intensification du réseau régional de distribution.

Le plan d'action a pour objectif de booster l'industrie pharmaceutique pour qu'elle soit génératrice de richesse, garan-

tisse les soins à tous les citoyens et citoyennes, d'autant que la production nationale en médicaments couvre 51% des besoins du marché estimé à quelque quatre (04) milliards de dollars et que près de 2.200 produits pharmaceutiques sont fabriqués localement.

Dans son intervention, le Président de la République a rappelé que l'objectif de la création d'un ministère chargé de l'Industrie pharmaceutique consiste à couvrir, autant que possible, les besoins nationaux en médicaments et s'orienter vers l'exportation destinée notamment au marché africain, appelant à ouvrir les portes du partenariat pour la production des médicaments avec certains pays pionniers dans ce domaine. Aussi a-t-il ordonné, d'appuyer l'entreprise publique Saïdal pour qu'elle retrouve sa place dans la production pharmaceutique de manière à réduire la facture des importations.

Il a demandé au ministre de la Communication de faire connaître les efforts consentis dans le domaine de la production des médicaments et du matériel médical en Algérie. Le Conseil a adopté, ensuite, cinq (05) projets de décrets présidentiels présentés par le ministre des Affaires étrangères portant ratification des conventions avec : La République de Bosnie-Herzégovine ; il s'agit de trois conventions signées en Algérie le 20 septembre 2011 portant sur la coopération judiciaire dans les domaines pénal, civil, commercial et en terme d'extradition des criminels.

Avec le royaume des Pays-Bas : il s'agit d'une convention et d'un protocole signés en Algérie le 09 mai 2018 qui concernent la non double imposition sur le revenu et le capital ainsi que l'interdiction de l'évasion fiscale. La dernière convention dont le projet de décret a été soumis pour ratification était l'accord cadre portant création de l'Alliance solaire internationale (ASD) signé à New Delhi (Inde) le 07 mars 2018. Avant la fin de la réunion, le Conseil a approuvé nombre de décisions individuelles.

Le Président de la République a instruit les ministres concernés, sous la supervision du Premier ministre de procéder à un recensement détaillé, à travers les walis, des agriculteurs en attente d'un branchement au réseau électrique ainsi que des usines clé en main qui attendent le raccordement à l'électricité depuis plus d'une année, dans l'objectif de libérer les potentialités agricoles et industrielles. Il a ordonné également le raccordement immédiat avant fin juin, affirmant que l'intérêt accordé à ces dossiers n'est pas moins important que celui voué aux zones d'ombre.

Le Président de la République a décidé, à cette occasion, de décerner la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" à titre posthume à la défunte Aïcha Barki, présidente de l'Association "Iqra" d'alphabetisation en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme notamment chez les femmes dans les régions rurales et dans les villes intérieures. Il a également ordonné de conférer à l'association "Iqra" le statut de "association d'utilité publique".

Dans ce contexte, le Président Tebboune a ordonné l'élaboration d'une liste nominative des associations éligibles à ce statut, en reconnaissance à leurs contributions pour la société au niveau national, particulièrement celles ayant joué un rôle important durant la crise sanitaire en terme de collecte et de distribution des dons en faveur des citoyens lésés, renforçant ainsi les valeurs de solidarité entre les enfants du peuple et aidant l'Etat à lutter contre la Covid-19.

Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a décidé de reporter, pour complément d'étude, la présentation au prochain conseil des exposés du ministère de la Micro entreprise, des startups et de l'économie de la connaissance et des ministères délégués placés sous sa tutelle, outre le ministère de l'Agriculture et du développement rural".

CONSEIL DE LA NATION

M. Raouya présente le texte de LFC 2020 devant la commission spécialisée

Le ministre des Finances, Aberahmane Raouya, a présenté lundi le texte de loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice 2020 devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation.

Lors d'une réunion présidée par Abdelkrim Mebarkia, président de la commission, en présence du ministre de l'Industrie et des mines, du ministre chargé des Statistiques et de la Prospective, et de la ministre des Relations avec le Parlement, M. Raouya a souligné que ce texte de loi, adopté dimanche par l'APN, a été élaboré dans un contexte exceptionnel et inédit, marqué par la conjonction de deux facteurs majeurs, à savoir: la stagnation économique mondiale et la crise sanitaire globale sans précédent.

Le texte de LFC 2020 prévoit la baisse des dépenses bud-

gétaires à 7,372,7 mds DA (mds DA) contre 7,823,1 mds DA dans la Loi de finances (LF) initiale.

Les recettes budgétaires devraient elles aussi baisser à 5,395,8 mds DA contre 6,289,7 mds DA dans la LF initiale. Le déficit budgétaire devrait atteindre 1,976,9 mds DA (-10,4% du PIB) contre 1,533,4 mds DA dans la LF initiale (-7,2% du PIB).

Compte tenu de la chute drastique des cours du pétrole ces derniers mois, le prix de référence du baril de pétrole a été revu à la baisse de 50 à 30 dollars et le prix de marché est passé de 60 à 35 dollars.



DÉCLARATION DE DEVICES PAR LES VOYAGEURS

Les députés votent pour le maintien du montant à 5.000 euros

Les membres de l'Assemblée nationale populaire (APN) ont voté à la majorité pour le maintien de l'article relatif à l'obligation de déclaration de devises pour les voyageurs à un montant de 5.000 euros, comme prévu dans la Loi de finances initiale au lieu de 1.000 euros proposé dans le PLFC 2020. Lors d'une plénière consacrée à l'adoption du PLFC 2020, les députés ont voté à la majorité pour l'annulation de l'article 45 du PLFC prévoyant la réduction du montant à dé-

clarer par les voyageurs de 5.000 à 1000 euros. Lors de ses délibérations, la Commission a rejeté plusieurs amendements proposés par les députés, dont la suppression de l'article 45 portant révision à la baisse (de 5.000 à 1.000 euros) du montant en devises soumis à la déclaration douanière. Ainsi, la Commission a préféré maintenir cette disposition amendée, soulignant qu'elle "ne visait pas à limiter le montant à détenir par le citoyen en voyage à l'étranger, mais s'inscrivait

plutôt dans un contexte international de lutte contre le blanchiment d'argent". Pour la Commission, l'argument selon lequel les 1.000 euros ne suffiraient pas à couvrir les frais et besoins du citoyen à l'étranger n'est pas valable, la loi autorisant toute personne à ouvrir un compte en devise et à transférer de l'argent dans le cadre de la loi, et même à disposer d'une carte de crédits, selon les explications fournies dans le rapport complémentaire.

COMMUNICATION

Mustapha Hamici installé à la tête du quotidien Echaâb

M. Mustapha Hamici a été installé officiellement, lundi, dans ses nouvelles fonctions de directeur général du quotidien national arabo-phonie Echaâb, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Amar Belhimer.

M. Hamici remplace M. Frides Benbella qui assurait le poste de directeur général par intérim. Intervenant à cette occasion, M. Belhimer a souligné la nécessité pour Echaâb de "reprendre sa place sur la scène médiatique en tant qu'entreprise d'information, qui doit posséder une maison d'édition, un forum, un centre de recherche en géopolitique et géostratégie, à l'instar d'Al-Ahram égyptien ou Le Monde français", mettant en avant l'importance de la compétence pour ce faire.

De son côté, M. Hamici s'est félicité de sa désignation à la tête du quotidien Echaâb, soulignant la nécessité de fournir le soutien nécessaire à même de permettre au journal de reprendre sa place sur la scène médiatique, à l'heure des mutations que connaît le monde en général et l'Algérie en particulier.

Ces changements imposent, a-t-il soutenu, de "profondes réformes", notamment dans les relations entre les médias et la société, et trouver de "nouvelles formules permettant d'aller de l'avant et donner un nouvel élan à la presse nationale pour contribuer au développement du secteur".

JEUNESSE ET SPORTS

Meridja : "le ministre est disponible à promouvoir le sport algérien avec le COA"

Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a relevé dimanche la disponibilité et la volonté affichées par le ministre de la Jeunesse et des Sports et son département, à promouvoir le sport algérien, en partenariat avec le COA.

Une rencontre a réuni jeudi le ministre Sid Ali Khaldi et le président par intérim du COA. Les deux hommes ont débattu de plusieurs sujets, dont la promotion d'une relation de coopération dans un "climat serein" avec un objectif commun, celui de "développer davantage le sport algérien et redorer son blason au niveau international", a indiqué Mohamed Meridja dans une déclaration à l'APS. "On a eu une discussion ouverte et franche sur tout ce qui touche le domaine sportif. On a passé en revue les différents aspects pouvant toucher le monde du sport. On aura des projets communs sur plusieurs thèmes inscrits dans l'intérêt du mouvement sportif algérien", a souligné Mohamed Meridja.

L'apport des représentants algériens dans les instances sportives internationales a été l'un des importants sujets abordés lors de la rencontre.

Cet apport pour le sport algérien a été de tout temps estimé "en-deçà des attentes", pour de multiples raisons. "Le ministre a soulevé le sujet, estimant qu'ils (les représentants, ndr) doivent avoir un rôle prépondérant dans le développement du sport algérien. Il a réitéré sa disponibilité à apporter son aide et son soutien à ces personnalités sportives pour leur permettre d'aider le sport algérien à aller de l'avant", a souligné le président par intérim du COA. Afin d'offrir le cadre adéquat pour un travail de qualité, "des contacts sont en cours avec tous les représentants algériens dans les instances sportives internationales pour les réunir le plus tôt possible autour d'une table et discuter des différents sujets qui les tracent et les empêchent de mener à bien leur mission", selon la même source. Il y aurait même une idée de les regrouper, dans la durée, en association qui pourrait être un espace réglementaire d'échange d'idées et de projets, avec l'aide et le soutien de la tutelle. La préparation des prochaines échéances sportives internationales, dont les Jeux méditerranéens (JM) d'Oran-2022 et les Jeux olympiques (JO) de Tokyo en 2021 a été aussi abordée par les deux responsables. "Le Comité olympique et sportif algérien, en tant qu'entité du sport national, doit jouer son rôle lors de la préparation des JM-2022. Il va aider le comité d'organisation et apporter son savoir-faire dans le domaine, dans le seul objectif de réussir le rendez-vous et confirmer le choix de l'Algérie pour abriter cet événement", a indiqué Mohamed Meridja, concluant que la rencontre avec le ministre, qualifiée de "très constructive", va permettre de "travailler ensemble dans la clarté pour faire avancer les projets en chantier".

APN

Validation de la qualité de membre d'un nouveau député

L'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé, dimanche, le rapport de la Commission juridique, administrative et des libertés validant la qualité de membre d'un nouveau député.

Les députés ont validé la qualité de membre de Zermane Ali en remplacement du député décédé, Abdelkader Tayeb Zeghimi sur la liste du Rassemblement national démocratique

(RND) de la circonscription électorale de Blida.

Les députés de l'Assemblée ont approuvé le rapport de la commission lors d'une séance présidée par Slimane Chenine, président de l'Assemblée, conformément à la décision de la commission "validant la qualité de membre de Ali Zermane, en remplacement de Zeghimi, suite à la vacance de son siège pour cause de décès".

COMMUNAUTÉ

M. Bladehane participe à une visio-conférence avec des compétences nationales établies à l'étranger

Le Secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale et des Compétences à l'Étranger, Rachid Bladehane, a participé à une visio-conférence organisée par l'Institut national de Commerce et de Gestion (INGG) de Sétif, à laquelle ont pris part des universitaires et des compétences nationales établies notamment aux Etats-Unis, Canada et en France, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette rencontre a permis au Secrétaire d'Etat "de mettre en exergue la nouvelle politique des autorités algériennes en direction de notre communauté à l'étranger, axée sur la mise en place de passerelles de dialogue, l'instauration des relations de confiance, comme elle a donné lieu à des échanges sur les préoccupations de notre élite à l'étranger et les moyens de sa mobilisation dans l'effort du développement de

notre pays", souligne la même source.

M. Bladehane a expliqué, à l'occasion, "la stratégie et le Plan d'action du gouvernement mis en place pour prendre en charge ces aspects, ainsi que les objectifs de la plateforme-web interactive de mise en relation d'affaires et d'échanges entre les compétences nationales et les acteurs nationaux concernés, en cours d'élaboration", ajoute-t-on.

Les intervenants ont eu à exprimer, de leur côté, leur "disponibilité" à contribuer au développement national et "soulevé quelques préoccupations concernant notamment, l'autonomie de l'université, la création de pôles d'excellence et l'éradication de la bureaucratie, pour lesquelles M. le Secrétaire d'Etat a promis d'en référer aux hautes autorités algériennes, aux fins d'apporter les solutions appropriées", conclut le communiqué.



BATNA

Recensement de 549 zones d'ombre à travers la wilaya

Au total, 549 zones d'ombre a été recensée à travers les 61 communes de la wilaya de Batna, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ces zones d'ombre situées dans leur immense majorité dans des régions enclavées ou bien montagneuses au relief difficile, nécessitent une mise à niveau des conditions de vie du citoyen à travers la concrétisation de 2031 projets, a souligné la même source.

De manière générale, la priorité sera accordée aux projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, d'éclairage public et d'assainissement en plus des travaux de réalisation d'aménagement, de transport et de chauffage scolaire, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya se chargeront dans un premier temps de dé-

terminer les projets prioritaires dans ces zones afin qu'ils soient inscrits et concrétisés "dans les plus brefs délais", a-t-on encore relevé. La même source a, par ailleurs, indiqué que ces projets feront l'objet d'un suivi continu selon les instructions du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire visant à garantir la réception des travaux dans les délais convenus.

Le wali de Batna, Toufik Mezhoud avait récemment visité de nombreuses zones d'ombre de la wilaya, où il s'est enquis des conditions de vie des citoyens et de leurs besoins



prioritaires notamment en matière de désenclavement, d'AEP et de raccordement à l'électricité et de gaz.

SAIDA

Une production de 942000 tonnes de céréales attendue

Une production de 942.000 tonnes de céréales est attendue dans la wilaya de Saïda pour la saison agricole en cours, a-t-on appris dimanche du directeur des services agricoles (DSA).

La production durant la saison moisson-battage, dont le démarrage est prévu à la mi juin prochain, comprendra 251.620 quintaux de blé dur, 185.792 qx de blé tendre, 432.794 qx d'orge et 72.870 qx de son, a indiqué Benaouda

Dellali, faisant savoir que cette campagne cible une superficie globale de 101.000 hectares dont 39.254 ha pour l'orge et 31.452 pour le blé dur.

Afin de garantir la bonne marche de la campagne moisson-battage, des moyens importants ont été mobilisés, notamment 301 moissonneuses-batteuses, plus de 2.000 tracteurs et un magasin de stockage des céréales d'une capacité estimée à 700.000 qx au niveau de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), ainsi que quatre autres points de stockage d'une capacité globale dépassant 200.000 qx, a-t-on souligné.

D'autre part, la même structure a mis en place un comité chargé du suivi et de la bonne marche de cette campagne, à travers des actions de sensibilisation contre les incendies pouvant détruire les récoltes, exhortant les agriculteurs à adopter les mesures de prévention contre le covid-19.

Pour rappel, la wilaya de Saïda a réalisé, durant la dernière campagne moisson-battage 2019, une production estimée à près d'un (01) million de quintaux de céréales sur une surface de 131.000 hectares.

CÉRÉALICULTURE À AIN DEFLA

Prévision d'une production de 1,6 million de quintaux



Une production de 1,6 million quintaux (qx) de céréales est attendue dans la wilaya de Ain Defla au titre de la campagne agricole 2019-2020, en baisse par rapport à la campagne précédente (2 millions de qx), a-t-on appris dimanche auprès du directeur local des Services Agricoles (DSA).

Ces prévisions ont pris en ligne de compte le stress hydrique auquel a fait face la wilaya trois mois durant, a précisé Mokhtar Bouabdelli, rappelant que les champs céréaliers à Ain Defla dépendent, dans leur majorité, des précipitations.

"Durant les mois de décembre, janvier et février, nous avons estimé le déficit hydrique à plus de 150 mm", a-t-il relevé, signalant que l'absence de précipitations dans les moments "cruciaux" a empêché les plantes de poursuivre leur cycle végétatif dans des conditions normales. La faiblesse de la pluviométrie a fait que sur les 78.300 Ha consacrés initialement à la céréaliculture, 5.000 ont été dédiés aux fourrages, a-t-il expliqué, signalant que la céréaliculture est notamment concentrée dans les régions

de Ain Defla, Djellida' Djendel et Ain Lachiakh. Abordant la campagne moissons-battages, il a assuré qu'elle se déroulera dans des "conditions normales", observant que la pandémie du Coronavirus imposera aux agriculteurs de se conformer aux mesures de distanciation et d'hygiène prises par les autorités compétentes. Le DSA a, en outre, fait état de 25 points consacrés à la collecte de la récolte à l'échelle de la wilaya, émettant le souhait d'atteindre le volume récolté la saison dernière (plus de 950.000 qx).

MILA

73 enfants victimes de violences et de maltraitance depuis le début de l'année

La brigade de protection des personnes fragiles et les équipes de la police judiciaire des sûretés urbaines et de daïras de Mila ont enregistré 73 enfants victimes de violences et de maltraitance depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois de mai en cours, a-t-on appris dimanche auprès des services de la sûreté de wilaya.

La même source a affirmé à l'APS que cette brigade a comptabilisé 50 mineurs victimes de violences volontaires, 11 autres victimes d'agressions sexuelles, alors que 12 enfants ont fait l'objet de maltraitance depuis le début de l'année.

Durant la même période, cette brigade est intervenue pour secourir 7 mineurs en danger moral et les rendre à leurs familles, de même qu'elle a traité 39 cas impliquant 45 mineurs, dont un a été placé en détention. Par ailleurs, au cours de l'année 2019, cette même brigade a enregistré pas moins de 175 mineurs victimes de violences volontaires, 41 autres mineurs victimes de maltraitances, tandis que 36 autres mineurs ont été agressés sexuellement.

Outre cela, toujours au cours de l'année



2019, 90 affaires ont été aussi enregistrées à l'issue desquelles 23 mineurs ont été placés dans des établissements de rééducation, au moment où 81 mineurs ont été libérés, a-t-on fait savoir. Enfin, 18 mineurs en danger moral ont été pris en charge durant cette période et 5 fugueurs ont été retrouvés et remis à leurs familles, a-t-on ajouté.

TLEMCCEN

Soutine de projets de micro-entreprises

La Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a financé, à Tlemcen depuis le début de l'année en cours, 14 projets pour la réalisation de micro-entreprises au profit des chômeurs, a-t-on appris dimanche d'un responsable.

Les projets sont répartis sur divers domaines dont quatre en agriculture, 4 en industrie, deux pour les services, un pour l'artisanat et 3 pour des professions libérales, a indiqué le chargé des statistiques au sein de la CNAC, Mezouar Boumoura, faisant savoir que le nombre des dossiers déposés durant cette même période s'élève à 28. Les projets dont trois dotés de 5 millions DA chacun ont permis, entre autres, la création de 34 postes de travail dont 9 dans le secteur agricole, 12 dans le secteur de l'industrie, 5 dans les services et 6 dans le secteur de l'artisanat et des professions libérales.

Le montant global alloué à ces projets avoisine 60 millions DA dont une grande partie financée par les banques, 29 pc par la CNAC et une participation de 1 pc du porteur du projet, a-t-on souligné, signalant que la CNAC a, enregistré moins d'affluence durant la période de confinement pour lutter contre le covid-19, ce qui a permis d'achever l'étude des dossiers de personnes porteuses de projet.

BLIDA

Raccordements aux réseaux de gaz et d'électricité

Près de 150 quartiers de différentes communes, de Blida, seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès du chef du service énergie à la Direction de l'énergie de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, Amar Doudi a précisé que sur les 150 quartiers programmés au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, avant la fin 2020, près de 70 sont situés au niveau de zones d'ombre, ayant également bénéficié d'autres projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Les projets, inscrits au titre du programme d'urgence de la wilaya pour l'exercice 2019, financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ont bénéficié d'une enveloppe financière globale de 225 milliards de centimes, a-t-il ajouté.

BOUMERDES

Fermeture préventive de la totalité des plages

Le wali de Boumerdes Yahia Yahiatene a décidé dimanche de la fermeture de la totalité des plages de la wilaya conformément aux mesures de prévention visant à endiguer la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

La décision de fermeture a été dictée par le constat, durant le weekend, d'une importante affluence de citoyens sur les grandes plages de la wilaya dont celles de la ville de Boumerdes, de Cap Djinet, de Dellys et de Boudouaou El Bahri, suite à une montée des températures, a indiqué le wali. En effet, la majorité des plages de la wilaya, au nombre de 63, dont 47 autorisées à la baignade, ont enregistré le week-end passé une forte affluence de citoyens et de familles de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya et ce, en dépit des instructions des autorités d'éviter les regroupements pour arrêter la propagation du Covid-19.

PARLEMENT-FINANCES-LOI APN : introduction d'amendements au PLFC 2020 (Commission des finances et du budget)

La commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé plusieurs amendements au projet de Loi de finances complémentaire (PLFC) 2020, notamment la révision des montants du droit de timbre sur les véhicules et la prolongation de la réduction de la TVA à 9% pour les activités touristiques jusqu'à fin 2021.

Dans ce cadre, le Gouvernement propose, dans l'article 19 amendé, une augmentation des taxes imposées à la première mise en circulation des véhicules touristiques à moteurs essence et diesel, neufs importés ou acquis localement, à travers la révision des types de moteurs et du volume des cylindres (cylindrée) et la révision des montants de la taxe qui leur sont applicables, et ce pour « préserver le pouvoir d'achat des citoyens ».

Ainsi, pour les véhicules touristiques à moteur Essence, le tarif de la taxe est fixé à 100.000 da pour la cylindrée n'excédant pas 800 cm³, 150.000 da (au lieu de 250.000 da) tel que proposé précédemment par le Gouvernement) pour la cylindrée n'excédant pas 1.600 cm³, 250.000 da (au lieu de 450.000 da) pour la cylindrée ne dépassant pas 1.800 cm³, 450.000 da pour la cylindrée n'excédant pas 2.000 cm³, à 1,2 millions de da (au lieu de 1 million da) pour la cylindrée ne dépassant pas 2.500 cm³ et 1,6 millions de da (au lieu de 1,5 millions de da) pour les cylindrées dépassant 2.500 cm³.

Quant aux véhicules de tourisme à moteur Diesel, le tarif de la taxe est fixé à 100.000 da (au lieu de 200.000 da) pour une cylindrée n'excédant pas 1.200 cm³, 250.000 da pour une cylindrée n'excédant pas 1.600 cm³, 400.000 da (au lieu de 800.000 da) pour une cylindrée n'excédant pas 2.000 cm³, 1,5 million da pour une cylindrée n'excédant pas 2.500 cm³ et à 2,5 millions da (au lieu de 2 millions da) pour une cylindrée supérieure à 2.500 cm³. L'article 34, par lequel le Gouvernement a proposé l'annulation du taux réduit de la TVA de 9% au lieu de 19% pour les activités touristiques, a été modifié, la commission des finances ayant introduit un amendement réduisant l'application de ce taux réduit jusqu'au 23 décembre 2021.

Cette réduction prévue dans la Loi de finances (LF) initiale, concerne les activités de tourisme, d'hôtellerie, de thermalisme, de restauration classées, de voyages et de location de voitures pour le transport touristique.

Ainsi, l'article 14 du projet de loi soumettant les professions libérales au régime de l'impôt forfaitaire unique a-t-il été modifié de sorte que les "sociétés civiles professionnelles" soient concernées par cet article.

L'article 36 qui stipule que les produits pharmaceutiques, les fournitures médicales, les équipements de dépiégeage, les accessoires et pièces de rechange de ces équipements utilisés dans la riposte à la pandémie du coronavirus (Covid-19) sont exemptés, à titre temporaire, de la TVA et des droits de douane, a également été amendé.

L'amendement fixe la période de validité de ces dispositions, soit du 21 mars 2020 jusqu'à l'annonce officielle de la fin de la pandémie de Covid-19, de même qu'il précise que les produits concernés sont ceux dont la liste est déterminée conformément à la réglementation

en vigueur.

Lors de ses délibérations, la Commission a rejeté plusieurs amendements proposés par les députés, dont l'annulation de l'article 45 du projet de loi, portant réduction à la baisse (de 5.000 à 1.000 euros) du montant en devises soumis à la déclaration douanière.

Ainsi, la Commission a préféré maintenir cette mesure du Gouvernement, soulignant qu'elle ne visait pas à limiter le montant à détenir par le citoyen en voyage à l'étranger, mais s'inscrivait plutôt dans un contexte international de lutte contre le blanchiment d'argent. Pour la Commission, l'argument selon lequel les 1.000 euros ne suffiraient pas à couvrir les frais et besoins du citoyen à l'étranger n'est pas valable, la loi autorisant toute personne à ouvrir un compte en devise et à transférer de l'argent dans le cadre de la loi, et même à disposer d'une carte de crédit, selon les explications fournies dans le rapport complémentaire.

Un autre amendement a également été rejeté, concernant le maintien de la disposition contenue dans la Loi de finances initiale, relative à la prolongation à 3ans des délais de paiement des loyers des locataires des logements OPGI, une disposition que le Gouvernement entend annuler dans le PLFC.

La Commission a justifié ce rejet par des difficultés de recouvrement « qui entravent les OPGI et qui pèsent sur leur situation financière, impactant négativement la prise en charge des charges et la réhabilitation du parc immobilier qu'ils gèrent ».

Concernant les propositions des députés relatives à l'introduction d'un nouvel article pour l'élargissement de la liste de la commission d'aide à la localisation du site et la promotion des investissements pour englober les représentants des élus, la commission a rappelé que la composante de ladite commission était fixée en vertu d'un texte réglementaire et non d'un texte législatif.

Toutefois, la commission a recommandé dans son rapport complémentaire l'amendement nécessaire du texte réglementaire pour l'élargissement de la composante de ladite commission au président d'APC, d'APW et de représentants des chambres d'agriculture et celles du commerce et d'industrie.

Concernant l'amendement proposé relatif à l'assurance islamique "Takaful", la Commission a insisté sur l'impératif de l'inclure au sein du cadre législatif adéquat à même de prendre en charge les garanties de la finance islamique et de couvrir ses produits contre les risques.

Ladite commission a mis l'accent en outre sur l'impérative conservation de la mobilisation des ressources financières à travers les fonds d'investissement et des chèques d'investissement spécifiques aux produits industriels de la finance islamique dans le souci de promouvoir une véritable économie, mettre en place des infrastructures et diversifier des outils du marché primaire et secondaire de la Bourse d'Algérie pour attirer les ressources financières de l'intérieur comme de l'extérieur et ce dans un cadre législatif adéquat. Entre autres propositions n'ayant pas été soumises à la commission figure l'annulation de l'article 24 portant augmentation des prix des carburants.

PARLEMENT - GOUVERNEMENT - LOI DES FINANCES Le projet de loi de finances complémentaire (PLFC 2020) adopté par l'APN

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, dimanche à la majorité, le projet de loi de finances complémentaire (PLFC 2020) lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN en présence de membres du gouvernement.

Les députés de l'Alliance MSP et ceux de l'Alliance Nahda-Adala-Bina ont voté contre le PLFC alors que les autres formations politiques ayant participé à la séance de vote ont approuvé le texte. Le PLFC 2020 prévoit la baisse des dépenses budgétaires à 7372,7 mds DA (mds DA) contre 7823,1 mds DA dans la Loi de finances (LF) initiale.

Les recettes budgétaires devraient elles aussi baisser à 5395,8 mds DA contre 6289,7 mds DA dans la LF initiale. Le déficit budgétaire devrait atteindre 1976,9 mds DA (-10,4% du PIB) contre 1533,4 mds DA dans la LF initiale (-7,2% du PIB).

Compte tenu de la chute drastique des cours du pétrole ces derniers mois, le prix de référence du baril de pétrole a été revu à la baisse de 50 à 30 dollars et le prix de marché est passé de 60 à 35 dollars dans le PLFC 2020.



Le texte Loi de finances complémentaire 2020 par les chiffres

Voici les modifications apportées par le texte de LFC 2020 au plan des principaux agrégats et indicateurs macroéconomiques et financiers : -Le prix fiscal du baril de pétrole passerait de 50 à 30 dollars tandis que le prix du marché passerait de 60 à 35 dollars.

-Dans le projet de LFC2020, les recettes budgétaires diminueraient à 5395,5 milliards de dinars (mds DA) contre 6289,7 mds DA dans la Loi de finances initiale 2020.

La fiscalité pétrolière budgétisée dans le PLFC 2020 s'élèverait à 1394,7 mds DA alors que les ressources ordinaires se situeraient à 4001,4 mds DA.

(Ces recettes peuvent cependant connaître de légères modifications en raison des amendements introduits par l'APN sur le PLF notamment en termes de réduction de la taxe sur les véhicules neufs et la reconduction de la réduction de la TVA au profit des activités touristiques).

-Les dépenses budgétaires se situeraient à 7372,7 mds DA, contre 7823,1 Mrds DA votées dans la Loi de finances initiale.

Ces dépenses se ventilent en 4752,4 mds DA en dépenses de fonctionnement et en 2620,3 mds DA en dépenses d'équipement.

-Les dépenses de fonctionnement (hors masse salariale et hors transferts sociaux) baisseraient de 141 Mrds DA (environ -3%) soit -150 mds DA de baisse de dépenses courantes et + 9 mds DA pour couvrir l'impact de la revalorisation du SNMG.

-Les dépenses d'équipement baisseraient de 309 mds DA (-10,5%) en passant de 2929,7 mds DA à 2620,3 mds DA.

-Un déficit budgétaire de 1976,9 mds DA, soit -10,4% par rapport au PIB, contre -1533,4 mds DA prévu dans la Loi de finances initiale pour 2020 (-7,2% du PIB).

-Les importations de marchandise-FOB (hors services non facteurs) baisseraient, en valeur courante, de 4,7 milliards de dollars pour atteindre 33,5 milliards de dollars, alors les importations de services baisseraient, en valeur courante, de 2,3 milliards de dollars.

-Les exportations d'hydrocarbures devraient atteindre 17,7 milliards de dollars à la fin de l'année 2020 contre 35,2 milliards prévus dans la LF 2020.

- Le solde de la balance des

paiements prévu pour l'année 2020 s'établirait à -18,8 milliards de dollars contre -8,5 milliards prévu dans la Loi de finances initiale pour 2020.

- Le solde du Trésor devrait atteindre -2954,9 mds DA, représentant -15,5% du PIB dans le PLFC pour 2020, contre -2435,6 mds DA prévu dans la LF initiale pour 2020 (-11,4% du PIB).

-La croissance économique prévue dans le PLFC, serait négative, elle s'établirait à -2,63% contre 1,80% prévue dans la loi de finances initiale.

-- La croissance économique hors hydrocarbures se situerait à -0,91% contre 1,78% dans la loi de finances initiale.

Les principales mesures législatives proposées dans le PLFC2020 :

-Augmentation de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) ou assimilés de 3 dinars/litre pour les trois catégories d'essence et de 5 dinars/litre pour le gasoil.

- Augmentation de la valeur de la taxe (timbre) appliquée aux transactions de véhicules neufs.

- Remplacement de l'impôt sur le patrimoine par l'impôt sur la fortune, avec élargissement du champ des personnes auxquels il sera imposé et l'augmentation de sa valeur selon un barème progressif.

La taxe actuelle fixée à 0,1% sur tout patrimoine dont la valeur dépassait 100 millions de DA sera remplacé par un barème progressif avec un taux de 0,15 % pour le patrimoine dont la valeur varie entre 100 et 150 millions de DA, de 0,25 % pour le patrimoine dont la valeur varie entre 150 et 250 millions de DA, de 0,35 % pour le patrimoine dont la valeur varie entre 250 et 350 millions de DA et de 0,5 % si la valeur du patrimoine varie entre 350 et 450 millions de DA.

- Reconduction, jusqu'à 2025, de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS, au profit des revenus réalisés dans les régions du Sud, et ce à compter du 1er juin prochain.

- Réorganisation et reformulation du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), en annulant le régime de la déclaration contrôlée pour les métiers non commerciaux, à l'instar des avocats.

- Exonération totale de l'IRG pour les revenus n'excédant pas 30.000 DA par mois applicable à

compter du 1er juin prochain.

- Révision du seuil du SNMG passant de 18.000 DA à 20.000 DA au bénéfice des bas revenus.

Cette mesure prend effet à compter du 01 juin prochain.

- Suppression de la règle de répartition du capital social 49/51%, à l'exclusion des activités d'achat et revente de produits et celles revêtant un caractère stratégique.

- Annulation du droit de préemption de l'Etat, sur toutes les cessions d'actions ou de parts sociales réalisées par ou au profit d'étrangers, prévu dans le LFC 2010 et la loi 16-09 relatifs à la promotion de l'investissement.

-Annulation des dispositions obligeant le financé des investissements étrangers par recours aux financements locaux.

- Instauration d'un nouveau régime préférentiel visant à relancer les industries mécanique, électronique et électrique, à travers des exonérations fiscales et l'exemption des droits de douane, mais en écartant les collections destinées à l'industrie de l'assemblage et montage automobiles (CKD).

- Exonérations des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, pour une période de deux (02) ans renouvelable, pour les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants.

-Autorisation des concessionnaires automobile à importer des véhicules neufs mais avec un nouveau barème des droits de douanes et augmentation des taxes sur les véhicules neufs.

-Introduction de nouvelles incitations au profit des startups.

- Transfert de la propriété des locaux réalisés, à titre gracieux, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) vers le patrimoine privé des communes en vue de leur exploitation et la garantie de leur attractivité économique.

-Introduction des mesures d'aide exceptionnelles destinées aux secteurs économiques face à la pandémie de Covid-19 et prolongation des délais des déclarations fiscales et douanières pour les entreprises.

- Révision à la baisse du montant minimum en devises soumis à la déclaration douanière de 5.000 euros à 1.000 euros.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 37 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient proches de l'équilibre en cours de séance européenne lundi, après des chiffres encourageants en Chine et avant la possible avancée du prochain sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 37,88 dollars à Londres, en hausse de 0,11% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet lâchait quant à lui 0,59%, à 35,28 dollars.

Jeffrey Halley, analyste, a mis en avant des données chinoises illustrant "une reprise de l'industrie manufacturière" qui contribue à la reprise de la consommation de pétrole, un facteur de soutien des prix.

L'activité manufacturière en Chine a en effet rebondi en mai grâce à la levée des restrictions dues à l'épidémie de Covid-19, à 50,7 contre



49,4 en avril, selon le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin.

Mais l'analyste a également souligné le "nuage noir" que représente la prochaine réunion de l'Opep,

qui "pourrait être avancée au 4 juin". L'organisation, dont le prochain sommet est toujours officiellement prévu les 9 et 10 juin, n'a pas communiqué sur ce changement de calendrier. Les

pays membres et leurs dix alliés via l'accord Opep+ doivent "discuter de la possibilité d'une prolongation des coupes de la production de brut", a complété Naeem Aslam.

Ces dernières se chiffrent pour les mois de mai et juin à 9,7 millions de barils par jour (mbj), auxquels viennent s'ajouter des coupes volontaires de plusieurs pays dont l'Arabie saoudite.

"Cela pourrait suggérer un certain enthousiasme autour d'un maintien de ces coupes sur une plus longue période", a ajouté M. Wilson.

Les termes de l'accord décidé le 12 avril précisent que cette réduction doit passer à 7,7 mbj de juillet à décembre puis de 5,8 mbj de janvier prochain à avril 2022.

CHINE

L'activité manufacturière au ralenti en mai en raison du Covid-19

L'activité manufacturière en Chine a encore ralenti en mai, la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de nouveau coronavirus rendant difficile le redémarrage de la deuxième économie mondiale.

L'indice des directeurs d'achats (PMI) s'est établi en mai à 50,6 points, contre 50,8 points en avril, a annoncé dimanche le Bureau national des statistiques (BNS).

En mars, cet indice avait atteint 52. Un niveau supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité manufacturière et, en deça, il traduit une contraction.

"La situation sanitaire liée à l'épidémie et la situation économique mondiale restent difficiles et compliquées, et la demande des marchés étrangers continue de diminuer", a relevé Zhao Qinghe, statisticien du BNS.

M. Zhao a souligné que les indicateurs sur les nouvelles commandes à l'exportation et à l'importation demeu-

rent à des niveaux relativement bas.

La "dynamique de la reprise économique est régulière et s'améliore", a cependant estimé le statisticien, tout en pointant une faiblesse dans certains industries comme le textile et l'habillement.

Pour sa part, l'indi ce PMI d'activité dans le secteur non-manufacturier s'est établi en mai à 53,6, soit à un niveau légèrement plus élevé qu'en avril (53,2), les secteurs de la construction et des services montrant des signes de reprise.

L'activité économique dans les secteurs de la culture, du sport et du divertissement demeure cependant faible, de nombreux lieux de divertissement demeurant fermés par crainte d'une deuxième vague de maladie de Covid-19.

Des analystes de la banque Nomura ont souligné cette semaine dans un rapport que dans la mesure où "la croissance des principales puissances

économiques européennes et américaines devrait baisser d'environ 15% en glissement annuel au deuxième trimestre, les exportations de la Chine semblent sur le point de chuter".

Selon eux, même si les exportations de matériel médical en lien avec le coronavirus ont augmenté au cours des dernières semaines, cela ne devrait pas compenser les autres défis à l'exportation.

Il est également probable que cette tendance ne soit "pas durable" alors que le nombre de nouveaux cas de Covid-19 a atteint un pic et que de plus en plus de pays ont intensifié leur propre production de matériel sanitaire, ajoutent ces analystes.

Les économistes de la banque singapourienne UOB ont fait part de leurs inquiétudes concernant l'emploi.

Le directeur de recherche de l'UOB, Suan Teck Kin relève que l'indice de l'emploi pour l'industrie manufacturière et les services est inférieur à 50.

FRANCE

Le gouvernement prêt à renforcer le plafonnement pour les plus démunis

Le gouvernement français va renforcer le plafonnement des frais d'incidents bancaires pour les plus démunis au moment où la crise fragilise de nombreux ménages, a annoncé dimanche le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, alors qu'une proposition de loi sur le sujet sera examinée à l'Assemblée cette semaine.

"Est-ce qu'on peut encore améliorer le dispositif,

notamment déclencher plus vite ce soutien? Ma réponse est oui. Est-ce que ce soutien peut être plus durable et étendu sur plusieurs mois? Ma réponse est également oui", a affirmé Bruno Le Maire. "J'apporterai ces réponses (...) dès la semaine prochaine à l'Assemblée nationale", a-t-il ajouté.

L'Assemblée doit examiner jeudi une proposition de loi de La France insoumise proposant un élargissement

du plafonnement des frais bancaires. Jeudi dernier, le Sénat à majorité de droite a déjà voté une proposition de loi PS visant à encadrer davantage les frais bancaires mais en en réduisant considérablement la portée.

Aujourd'hui, les bénéficiaires de l'offre spécifique ne peuvent pas être facturés plus de 20 euros par mois et 200 euros par an de frais d'incidents bancaires, et les personnes fragiles financiè-

rement pas plus de 25 euros par mois et 250 euros par an.

Mais avec la crise, des appels à renforcer ou généraliser ce plafonnement se sont multipliés, tandis que les banques ont émis des réserves du fait du coût pour elles d'un tel renforcement.

Ces dernières ont déjà été pointées du doigt pour ne pas respecter totalement leur engagement à faire appliquer les dispositifs existants.

ALLEMAGNE

Un plan de 5 mds d'euros pour soutenir l'achat de voitures

Le ministère allemand de l'économie a proposé l'instauration d'un dispositif de primes à l'achat de véhicules neufs pour un montant total représentant 5 milliards d'euros, ont déclaré dimanche des sources proches du dossier. Le ministère prévoit de verser des

primes aux acquéreurs de véhicules électriques et conventionnels d'une valeur inférieure à 77.350 euros jusqu'à la fin de l'année, ont dit les deux sources.

La prime de base pourrait s'élever à 2.500 euros et être augmentée de 500

euros pour l'achat de véhicules moins gourmands en carburant.

Les programmes incitatifs existants seront quant à eux relevés de 1.500 euros pour l'acquisition de véhicules électriques et de 750 euros pour les hybrides.

JAPON

Les ventes de véhicules neufs ont sombré de 40,2% en mai

Les ventes de véhicules neufs au Japon se sont effondrées de 40,2% en mai sur un an, reflet de la chute brutale de la consommation dans le pays durant l'état d'urgence face à la pandémie de Covid-19, selon des données publiées lundi.

Sur le mois écoulé 147.978 voitures (hors mini-voitures "kei cars"), camions et bus de marques nipponnes ont trouvé preneur dans l'archipel, soit un plongeon de 40,2% sur un an, pire encore qu'en avril (-25,5%), selon les chiffres de l'association japonaise des concessionnaires automobiles (Jada).

Le marché automobile japonais était déjà en souffrance depuis l'entrée en vigueur d'une hausse de TVA en octobre.

Mais sa déprime s'est transformée en dépression depuis la crise du coronavirus.

L'état d'urgence dans le pays a toutefois été progressivement levé à partir de la mi-mai et le gouvernement a lancé des plans massifs pour soutenir l'économie, laissant présager un ralentissement de la chute du marché automobile dans les mois à venir.

Tous les constructeurs japonais ont bu la tasse en mai, notamment Subaru (-76,1%), Mitsubishi Motors (-75,1%) et Suzuki (-62,8%).

Les ventes de Nissan ont chuté de 52%, celles de Honda de 42,5% et celles de Toyota (incluant sa marque haut de gamme Lexus) de "seulement" 33,1%. La part de marché de Toyota s'est élevée à 55% en mai.

Sur le segment distinct des "kei cars", mini-voitures japonaises d'une motorisation inférieure ou égale à 660 cm3, les ventes en mai ont chuté de 52,7% sur un an, à 70.307 unités, une dégringolade là aussi aggravée par rapport à avril, selon des données de l'association de ces véhicules légers également publiées lundi.

TRANSPORT AÉRIEN

La compagnie Emirates annonce des suppressions d'emplois

La compagnie aérienne Emirates de Dubaï, la plus importante du Moyen-Orient, a annoncé dimanche avoir l'intention de procéder à des suppressions d'emploi en raison de la pandémie de Covid-19 mais sans en préciser l'ampleur.

"Nous avons examiné tous les scénarios possibles afin de maintenir nos opérations commerciales, mais nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons malheureusement dire au revoir à quelques unes des merveilleuses personnes qui ont travaillé pour nous", a déclaré dans un communiqué la compagnie, qui emploie environ 100.000 personnes.

Emirates, qui exploite une flotte de 270 gros-porteurs, avait annoncé en mars une réduction temporaire de 25 à 50% des salaires de base de la plupart de ses employés après avoir cloué au sol sa flotte.

"La pandémie actuelle a eu un impact sur de nombreuses industries dans le monde", a souligné Emirates dans son communiqué.

"Nous réévaluons continuellement la situation et nous devons nous adapter à cette période de transition", a ajouté la compagnie.

Emirates a déclaré le 10 mai qu'il faudrait au moins 18 mois pour que la demande de voyages revienne à "un semblant de normalité", même après avoir fait état de bénéfices exceptionnels avant la pandémie.

Le transporteur avait suspendu ses vols le 22 mars avant de reprendre certains services deux semaines plus tard.

La semaine dernière, il a commencé à assurer des services réguliers mais partiels vers un certain nombre d'aéroports, pour la plupart occidentaux.

Jeudi, la compagnie aérienne publique du Koweït, Kuwait Airways, a elle annoncé licencier 1.500 employés expatriés, qui représentent un quart de ses effectifs.

ALPHABÉTISATION Aïcha Barki, une "pourfendeuse" convaincue et engagée de l'illettrisme

Présidente de l'association d'alphabétisation "Iqra", la défunte Aïcha Barki, décédée il y a une année, aura été, plus de deux décennies durant, une "pourfendeuse" engagée de l'illettrisme qu'elle traquera dans les recoins les plus reculés de l'Algérie, en même temps qu'une militante convaincue des droits de l'Homme.

La défunte, a qui le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décerné dimanche à titre posthume la médaille du mérite national "Achir" lors d'un Conseil des ministres, a fait de la lutte contre l'illettrisme et son pendant, qu'est l'ignorance, sa raison d'être et son noble leitmotiv pour une existence riche, engagée et généreuse.

En fondant, en 1990, l'Association Iqraa (lis, ndlr), Aïcha Barki s'est lancée dans un projet des plus ambitieux et des plus méritoires tant la portée de celui-ci allait se confirmer au fil du temps et s'avérer porteur autant pour l'individu que la Nation.

En s'attaquant à la "malédiction" de l'analphabetisme, l'un des plus néfastes héritages de la présence coloniale, elle se sera investie, sans répit, dans l'un des chantiers les plus sensibles de l'Algérie postindépendance.

C'est que, même trois décennies après le recouvrement de la souveraineté du pays, le défi de venir à bout des sombres fiefs de l'illettrisme était encore posé.

Native, en 1946, de la localité de Ain Bessam (Bouïra), elle était destinée à une carrière d'enseignement dès 1963 à Alger, d'abord au sein des sections d'alphabétisation, pour obtenir ensuite un poste d'enseignante dans diverses écoles de la capitale, avant d'être nommée directrice de l'établissement "El Mouwahiddine".

Ce parcours prend fin à la suite d'une retraite, au bout de 32 ans de services.

Entre-temps, elle fut également l'une des fondateurs de l'Observatoire national des Droits de l'homme (ONDH).

Il faut relever que c'est à la veille d'un tournant douloureux du pays, celui de la tragédie nationale, que l'annonce de la création de l'association "Iqraa" eut lieu, puis officiellement proclamée, le 8 juin 1991, à l'occasion de la Journée arabe d'Alphabétisation.

Un challenge que sa présidente mènera, non sans entraves et risques, dans un contexte très difficile.

Et c'est essentiellement la femme rurale qui bénéficiera des enseignements dispensés par "Iqra", davantage celles se trouvant dans les zones les plus enclavées du territoire national : la chaouïe, naylie, mozabite, targuie, etc, que les circonstances de l'histoire ont injustement écartées du droit élémentaire à lire et à écrire.

Parmi les objectifs, du reste nobles, que l'association s'est assignées, figurent la lutte contre la déperdition scolaire et l'ignorance dans la société, et la construction de centres d'alphabétisation à travers tout le territoire national.

Ces efforts ont valu de nombreuses reconnaissances à l'endroit de l'association et de sa présidente, dont le Prix international d'Alphabétisation de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) en 1997, celui de l'Organisation pour l'Education, la Science et la Culture de la Ligue arabe (Alesco) en 1998, puis de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (Issisco) en 2000.

En 1994, fut décerné le Prix Roby Kidd par le Conseil international de l'Education des Adultes (ICAE) dont Mme Barki fut élue au poste de Vice-présidente, sachant qu'elle a également obtenu le statut d'Observateur au sein du Conseil économique et social (Ecosoc) des Nations-unies en 1988 et qu'elle fut membre fondateur de l'Ecosoc-Afrique en 2008. Ceci, alors que l'association Iqraa est membre de plusieurs réseaux d'ONG arabes.

Après une vie ponctuée de réalisations et comblée en satisfactions objectives, Aïcha Gharbi Barki décède le 27 mai 2019 à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue maladie.

Sa disparition a été, unanimement, qualifiée de "grosse perte" pour la lutte contre l'analphabetisme en Algérie, dont le taux a fortement reculé de 85% à l'indépendance à 8,7% en 2019.

Son héritage lui aura, toutefois, survécu en toute personne arrachée aux ténèbres de l'ignorance et à l'handicap de l'inculture grâce à "Iqra".

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC Appel à la poursuite des efforts pour réduire les effets de ce fléau en Algérie

Le spécialiste en pneumo-physiologie et acteur dans la lutte contre le tabagisme, Pr Salim Nafti a affirmé l'importance de poursuivre les efforts de lutte contre le tabagisme, afin de réduire ses effets graves sur la société.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai, le spécialiste a appelé «les acteurs sur le terrain à poursuivre leurs efforts pour faire face à ce fléau, en dépit de la situation sanitaire difficile marquée par la concentration sur la lutte contre la pandémie de covid-19». Il a ajouté, dans ce sens, que la cigarette électronique (vapoteuse) introduite illégalement en Algérie s'avère encore plus dangereuse et nocive pour la santé que la cigarette classique, appelant les autorités publiques à prendre conscience de ce fléau dangereux pour la société et à interdire sa vente.

Le spécialiste a également mis en garde contre la consommation du narguilé (chicha) particulièrement en cette conjoncture marquée par la forte propagation de la pandémie du nouveau coronavirus de par le monde, expliquant que ce genre de tabac ne représente pas uniquement un danger pour la santé, mais il contribue aussi à la propagation de la pandémie en raison de l'utilisation de cette pipe à eau par plusieurs fumeurs ». Le tabac «est le principal



facteur de risque pour le cancer des poumons chez l'homme », a-t-il fait savoir, notant qu'il vient en tête de liste des types de cancer les plus répandus chez cette frange sociale, avec 150 000 cas par an». Concernant les informations relayées par certains réseaux sociaux et médias selon lesquelles le tabac primuminerait les fumeurs contre la Covid-19, le spécialiste a déploré la diffusion de ce genre d'informations «fallacieuses », précisant qu'il s'agit d'informations diffusées par une clinique américaine, sponsorisée par de grandes

compagnies de production du tabac, pour réaliser de telles "enquêtes". Dans une étude publiée sur internet, cette clinique aurait effectué des essais sur deux jeunes fumeurs non souffrant d'aucune maladie grave. Bien qu'atteints de COVID-19, ils guérissent de cette maladie, selon la même étude, en raison de leur dépendance au tabac qui était un moyen efficace pour leur protection.

Le Pr. Nafti a démenti ces fausses informations, car "ces jeunes, même atteints de COVID-19, ne sont pas grave-

ment touchés à l'instar des personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques". Il a affirmé, par ailleurs, que les personnes souffrant de bronchite due au tabagisme sont «les plus exposées au virus», car, au vu de leur état de santé vulnérable, le Covid-19 provoque chez eux des difficultés respiratoires et des complications entraînant le décès. Le même expert a évoqué le message adressé, le 6 mai dernier, par la porte parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans lequel elle a mis en garde contre les Fake news relayées dans certains pays du monde, soulignant que «la catégorie concernée par l'enquête est celle de jeunes non fumeurs ». La même responsable a indiqué que ces fausses informations avaient été diffusées par de grandes compagnies de production du tabac, qui avaient subi durant les dernières années des pertes considérables, en particulier après avoir fait la promotion de la cigarette électronique comme moyen efficace pour le sevrage du tabac et que ce produit avait été, par la suite, interdit aux Etats-Unis d'Amérique.

ENVIRONNEMENT - ZONES HUMIDES Ghardaïa: plus de 6100 oiseaux d'eau nicheurs dénombrés

Pas moins de 6.135 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés durant le mois de mai par les ornithologues dans les différentes zones humides de la wilaya de Ghardaïa, a appris lundi l'APS auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Initié dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, ce recensement national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs a ciblé les zones humides naturelles et artificielles de la wilaya.

Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", a expliqué le chef du groupe Sud-Est-II du réseau, Abdelwahab Chedad. L'objectif de ce dénombrement effectué entre les 17 et 30 mai dernier est "d'établir une base de suivi des différentes zones humides et de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a précisé M.Chedad en

notant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites.

Le comptage a permis de répertorier une trentaine d'espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telle que Flamant rose, Gallinule poule-d'eau, Echasse blanche, Fuligule nyroca, Tadorne casarca, Echasse blanche, Marmaronette marbrée et Foulque macroule, a-t-il fait savoir.

Le recensement a ciblé la zone humide naturelle du lac Sebkhah El Maleh (El-Menea) d'importance mondiale classée en 2004 sur la liste de la Convention de Ramsar, les zones humides naturelles non classées El-Mahfoura et Daya Oum Souid dans la localité de Seb Seb et Fayget El-Gara dans la commune de Hassi El-Gara.

Il a également concerné les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Doukhen

(exutoire de l'Oued M'zab) à El-Atteuf, et celles de Berriane et de Guerrera ainsi que les rejets de Mélétil et Zelfana, a signalé le responsable du réseau d'observateurs ornithologues. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ces sites aquatiques, notamment les sites artificiels, sont devenus des habitats et un milieu de reproduction de la population avifaune, favorisé par le gardiennage et l'éloignement des zones urbaines.

Ils recèlent des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes.

La présence d'oiseaux en hausse, comparativement à l'année 2019 où il a été enregistré 4.855 oiseaux, est un "bon indicateur" de l'état de la biodiversité locale, a conclu M. Chedad.

CORONAVIRUS - ORAN Premier colloque international virtuel sur la "Société et la pandémie, les 3 et 4 juin

Le thème "Société et pandémie" sera au centre des travaux d'un colloque international virtuel, premier du genre qui sera organisé les 3 et 4 juin, par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) à Oran, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Prendront part à cette rencontre, organisée en partenariat avec le Centre "Faailoune" de recherche en anthropologie et sciences humaines et sociales de Batna, de nombreux chercheurs dans divers spécialités d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, d'Egypte, d'Irak, des Emirats arabes unis, de Jordanie, d'Arabie Saoudite, du Liban, d'Angleterre, d'Italie, de France et de Turquie, a-t-on indiqué.

La rencontre scientifique intervient suite à l'élaboration par le CRASC d'un premier rapport sur les études empiriques sur le Coronavirus en Algérie et les effets socio-économiques et psychiques du confinement sanitaire et de distanciation sociale sur les différentes catégories sociales, a-t-on fait savoir.

Le colloque vise la confection d'un deuxième rapport tiré des

conclusions d'études et expériences nationales et internationales, ainsi que l'analyse de la lutte contre la pandémie du Covid-19 et son impact futur en Algérie et dans le monde, notamment au niveau social et culturel, à partir de la spécialisation et le domaine d'intérêt des chercheurs.

Les débats de ce rendez-vous scientifique seront centrés sur plusieurs thématiques abordant, entre autres, "la pandémie dans la société", "les approches de la recherche et de l'analyse", "la ville dans la période de la pandémie", "la famille dans la période de distanciation sociale", "l'entreprise et les établissements de formation au moment de la pandémie", "la solidarité pendant la durée de distanciation" et "la religion et la culture durant la crise du coronavirus". Au programme, figurent également des interventions de participants qui seront diffusées via les réseaux sociaux des organisateurs, en plus de ceux diffusées sur Youtube, conçues spécialement pour cette rencontre.

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC Plus de 8 millions de personnes meurent chaque année, selon l'OMS

Les produits du tabac font huit millions de morts par an, a révélé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), incriminant une stratégie de marketing financée à hauteur de 9 milliards de dollars.

A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac de cette année - célébrée ce dimanche 31 mai - l'agence se concentre sur la protection des adolescents, qui constituent un secteur cible essentiel.

Plus de 40 millions de jeunes âgés aujourd'hui de 13 à 15 ans ont déjà commencé à fumer, estime-t-elle.

Fumer étouffe les poumons et d'autres organes, les privant de l'oxygène dont ils ont besoin pour se développer et fonctionner correctement, a mis en garde l'OMS dans un communiqué.

"L'éducation des jeunes est vitale car près de neuf fumeurs sur dix commencent avant l'âge de 18 ans.

Nous voulons donner aux jeunes les connaissances nécessaires pour s'élever contre les manipulations de l'industrie du tabac", a déclaré Ruediger Krech, Directeur de la promotion de la santé à l'OMS.

Selon l'Organisation, l'usage du tabac fait environ huit millions de victimes par an. L'OMS souligne que fumer des e-ciga-



rettes et des pipes à narguilé - commercialisées comme des alternatives "plus sûres" aux cigarettes conventionnelles - est nocif, crée une dépendance et augmente le risque de développer des maladies cardiaques et pulmonaires.

L'agence note également que la plupart des 15 000 arômes proposés - tels que le bubble-gum et les bonbons - sont là pour attirer les jeunes qui ont au moins deux fois plus de

chances de fumer des cigarettes plus tard dans leur vie.

Parmi les autres stratégies de marketing mises en œuvre lors de la Covid-19, citons l'offre de masques de marque gratuits et un service de livraison à domicile pendant la quarantaine.

L'industrie du tabac a également fait pression pour que ses produits soient classés comme "essentiels", a fait remarquer l'agence de santé.

Et dans son appel à tous les secteurs, y compris les studios de cinéma, pour que les enfants et les jeunes restent hors de portée de l'industrie, l'OMS souligne que la série pour jeunes à succès diffusée en continu, Stranger Things, compte presque deux fois plus de placements de produits du tabac (182) que la série télévisée culte, The Walking Dead.

Pour atteindre davantage de jeunes et amplifier son message, l'OMS a également lancé le défi "TobaccoExposed" sur la populaire plateforme en ligne pour les jeunes TikTok.

Elle a aussi accueilli favorablement les partenariats de médias sociaux avec d'autres plateformes, notamment Pinterest et YouTube.

L'OMS a également lancé un kit d'activités en classe qui met les élèves à la place de l'industrie du tabac pour leur faire prendre conscience de la manière dont cette dernière essaie de les manipuler pour qu'ils utilisent leurs produits.

GRÈCE Plus de 11.000 réfugiés seront expulsés



Plus de 11.000 réfugiés doivent être expulsés à partir de lundi des logements sociaux qui leur étaient attribués à travers la Grèce, selon le ministre grec des Migrations.

Une expulsion est prévue dès avril, mais "un délai a été donné jusqu'à fin mai en raison de l'épidémie de Covid-19", a déclaré le ministre des Migrations, Notis Mitarachi. La nouvelle législation, votée en novembre, a réduit de six à un mois la période pendant laquelle les réfugiés ayant obtenu l'asile de rester dans ces appartements. Le gouvernement grec juge cette politique nécessaire pour que les hébergements bénéficient aux plus de 32.500 demandeurs d'asile qui vivent dans des conditions sordides dans les camps des îles surpeuplées du nord de la mer Egée.

Le gouvernement grec soutient que les réfugiés peuvent postuler au programme HELIOS, mis en place par l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) qui leur permet de suivre des cours de grec et de bénéficier d'une allocation pour leur logement.

Mais ce programme est peu adapté, note Eva Giannakaki, en charge des questions de logement pour l'ONG Solidarity Now. "Les réfugiés sont censés trouver eux-mêmes un logement, or ils font face à des attitudes xénophobes des propriétaires, à des démarches administratives peu compréhensibles et au manque d'offres d'appartements bon marché".

UKRAINE - COVID-19 Relance des liaisons ferroviaires

L'Ukraine a commencé lundi à relancer ses liaisons ferroviaires après plus de deux mois d'arrêt à cause de la pandémie de coronavirus, selon les médias.

Une quarantaine de trains longue distance et plus de 200 trains de banlieue se sont ainsi remis à circuler lundi, a précisé le ministre des Infrastructures Vladyslav Kryklii sur la messagerie Telegram.

D'autres trains vont suivre prochainement, la reprise de leur circulation étant décidée en fonction du nombre de cas de Covid-19 dans les zones qu'ils desservent, a-t-il précisé. Pour réduire les risques de contamination lors du voyage, tous les passagers et le personnel des trains doivent porter des masques. Des prises de températures seront effectuées à l'entrée des wagons, qui seront désinfectés après chaque voyage, selon le service de presse de l'opérateur national des chemins de fer. Dans les trains reliant des territoires plus touchés, les autorités prévoient de ne vendre de billets que pour la moitié des places disponibles afin d'assurer la possibilité de distanciation entre les passagers.

L'Ukraine a fermé toute la circulation ferroviaire à la mi-mars dans le cadre d'un confinement imposé après la détection des premiers cas de coronavirus dans ce pays, l'un des plus pauvres en Europe et dont le système de santé publique est en ruine.

Les autorités ont déjà rouvert en mai certains commerces et les transports en commun, ainsi que les parcs, les terrasses et les centres commerciaux, dans le cadre d'un déconfinement graduel. L'Ukraine a recensé à ce jour 24.012 cas de coronavirus dont 718 mortels.

APS

TEMPÊTE TROPICALE AMANDA Elle frappe le Salvador et le Guatemala: 14 morts

La tempête tropicale Amanda, dernière de la saison dans l'océan Pacifique, s'est abattue dimanche sur le Guatemala et le Salvador, provoquant, selon un nouveau bilan, la mort d'au moins 14 personnes dans ce dernier pays où l'état d'urgence a été décrété.

Un précédent bilan fait état de dix morts.

La puissante tempête Amanda se maintient depuis samedi au large des côtes du Guatemala et génère de fortes intempéries qui balayaient les deux pays d'Amérique centrale, faisant déborder les fleuves et provoquant des coupures de courant généralisées. Face au risque additionnel de glissements de terrain, le président du Salvador Nayib Bukele a décrété dimanche l'état d'urgence pour 15 jours renouvelables.

"Nous avons vécu une situation assez difficile (...) Nous déplorons 14 décès" et "ce nombre peut augmenter", a déclaré le ministre de l'Intérieur du Salvador, Mario Duran.

Dix personnes sont mortes dans la capitale San Salvador et sa banlieue et trois membres d'une même famille

ont péri à San Juan Opico dans le département de La Libertad (centre), selon les autorités qui n'ont pas précisé où s'est produit le 14ème décès.

De plus, une personne est portée disparue à San Salvador. A San Salvador, au moins 4.200 personnes se sont réfugiées dans des abris mis en place par la Protection civile après avoir perdu leurs maisons ou avoir été évacuées en raison des risques, selon le maire de la capitale, Ernesto Muyschondt.

"Nous vivons une situation sans précédent, une urgence de grande ampleur qui s'ajoute à une autre urgence énorme, comme jamais notre pays n'en a connu", a affirmé M. Muyschondt, en faisant référence à la pandémie de coronavirus.

La protection civile salvadorienne avait précédemment déclaré l'alerte rouge, impliquant le sauvetage des victimes par des brigades d'organismes de secours et par l'armée.

Le directeur de la Protection civile salvadorienne William Hernandez a rapporté l'inondation de plus de 200 maisons dans tout le pays, provoquée par le débordement des fleuves, et

l'évacuation de riverains.

M. Hernandez a également fait état de glissements de terrain, rues inondées et coupures de courant.

"Dans les prochaines heures, il va continuer à pleuvoir, ce qui provoquera l'augmentation (du débit) des fleuves, des éboulements pourraient se produire sur les routes (...) et des inondations sur la côte sud", a indiqué l'Agence guatémaltèque de prévention des catastrophes (Conred).

Comme les lieux doivent se poursuivre jusqu'à lundi, le ministère de l'Environnement du Salvador a demandé à la population de se préparer à la "forte probabilité" de multiples glissements de terrain et éboulements. Le ministre de l'Environnement Fernando Lopez a indiqué que les pluies diluviennes avaient déversé au cours des dernières heures 400 millimètres d'eau, alors que la moyenne annuelle est de 1.800 millimètres. Au Salvador, qui compte 6,6 millions d'habitants, 87% des 20.742 kilomètres carrés du territoire sont considérés comme très vulnérables face aux phénomènes climatiques.

IRAN - INCENDIE L'Iran déploie des hélicoptères militaires pour éteindre les feux de forêt

Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) et l'armée iranienne ont déployé dimanche des hélicoptères dans les forêts du mont Zagros, dans l'ouest et le sud-ouest de l'Iran, pour lutter contre les feux de forêt, selon des médias locaux.

Le déploiement est intervenu après que le président iranien Hassan Rohani a émis le jour même un ordre destiné aux institutions compétentes, leur enjoignant de répondre d'urgence aux incendies qui se sont propagés dans les forêts de Bushehr, dans le sud de l'Iran, et

dans la province du Khouzistan, dans le sud-ouest du pays.

Le CGRI et l'armée avaient déjà envoyé sept hélicoptères dans les forêts de Gatchsaran et Dehdasht, dans la province de Kohgiluyeh-et-Bouyer-Ahmad, et à Behbahan, dans la province du Khouzistan.

Selon les derniers rapports, les incendies ont détruit 300 hectares de forêts et de prairies à Gatchsaran ainsi que 200 hectares de forêts à Kohgiluyeh au cours des dernières semaines.

S A N T É - A L G É R I E

CHU D'ORAN

Reprise des activités du service de chirurgie générale

Le service de chirurgie générale (pavillon 14) du centre hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Benzerdjeb" d'Oran a repris ses activités pour prendre en charge les opérations de chirurgie ordinaire après avoir été spécialisé dans les cas d'urgence suite à la réservation de nombre de lits pour les malades du coronavirus, a-t-on appris dimanche auprès du bureau d'information et de la communication de cet établissement hospitalier.

La reprise d'activité intervient, selon la même source, suite aux instructions du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière relatives à la reprise des activités médicales et chirurgicales au niveau des services médicaux des différents établissements de santé du pays.

Avec la réouverture du service de chirurgie générale pour effectuer des opérations de chirurgie médicales, il a été procédé au transfert des malades atteints du Covid-19 au sous-sol du service de médecine physiologique, de même que la mise à niveau des effectifs, une structure extensible à 23 lits.

Un passage de confinement et d'isolement a été réalisé à l'étage supérieur et demeure ouvert pour accueillir les malades de ce service, a-t-on souligné de même source.

De vastes opérations de stérilisation et de désinfection du service de chirurgie générale sont en cours pour accueillir des personnes.

A rappeler que les opérations de chirurgie d'urgence, notamment pour les cancéreux, s'effectuent au niveau du service ORL, a-t-on ajouté.

Le nombre de malades atteints du coronavirus a connu une baisse et 237 patients parmi eux se sont rétablis, soit un taux de 90 % du total des cas admis au CHU d'Oran.

UNIVERSITÉ D'ORAN

"USTO-MB"

Près de 7400 masques à visière livrés aux hôpitaux du pays

Près de 7400 masques à visière ont été livrés aux hôpitaux du pays par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB), a-t-on appris dimanche du directeur de la plateforme technologique de cet établissement d'enseignement supérieur.

Au total, 7385 masques à visière ont été fabriqués au sein de la plateforme de l'USTO-MB depuis le 23 mars dernier, date du lancement de la production d'équipements de prévention au profit du personnel médical activant au front de la lutte contre le coronavirus covid-19, a précisé à l'APS Amine Ilès.

Ces masques de protection ont été livrés gratuitement aux hôpitaux de 14 wilayas du pays, dont Oran (4.500) et Blida (1.000), a indiqué M.

Ilès, ajoutant que son équipe a également produit 82 masques de plongée "VNI" (ventilation non invasive) qui ont été distribués aux services de réanimation sur le territoire national.

La plateforme technologique de l'USTO-MB s'est aussi illustrée par la mise au point d'une nouvelle solution dite "système clos", permettant d'aspirer les liquides des poumons d'un patient sans débrancher le respirateur, qui a été testée avec succès, début mai, au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie (EHS) "Boukhroufa Abdelkader" de haï El-Menzah (Canastel) à Oran.

Depuis lors, 17 systèmes clos ont été produits, a fait savoir M. Ilès qui s'évertue à honorer dans les meilleurs délais une demande pour 200 dispositifs similaires formulée par différents hôpitaux du pays.

La contribution de l'USTO-MB comprend, en outre, la production de 400 accessoires d'aide à la respiration, dont des valves pour le système de dérivation permettant d'oxygéner plusieurs patients en même temps.

Spécialisée dans le Secteur de la Mécanique et Robotique d'Interventions et de Services (SMRIS), la plateforme technologique de l'USTO-MB est rattachée au Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), rappelle-t-on.

CORONAVIRUS

127 nouveaux cas, 199 guérisons et 7 décès durant les dernières 24h

Cent vingt-sept (127) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 199 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 9394, soit 21 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 653, alors que le nombre des patients guéris passe à 5748, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Tiaret, Sétif, Chlef, M'sila, Ouargla, Alger et Laghouat, a-t-il affirmé, ajoutant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du



total des cas de décès.

Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié

du protocole de traitement en vigueur s'élève à 17 753, comprenant 8162 cas

confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 9591 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a ajouté M. Fourar, précisant que 23 patients sont actuellement en soins intensifs.

Enfin, le même responsable a rappelé l'impératif de faire preuve de "prudence permanente, de respecter strictement les conditions d'hygiène, de la distanciation sociale, du confinement ainsi que de porter obligatoirement le masque, en toutes circonstances, afin d'endiguer la pandémie".

BISKRA - COVID19

Distribution de plus de 156 000 bavettes depuis le début de l'épidémie

Pas moins de 156 000 bavettes ont été distribuées dans les différentes communes de la wilaya de Biskra depuis le début de la crise du Covid-19, a indiqué dimanche le wali, Abdallah Abinour. S'exprimant lors d'une opération de distribution de bavettes aux imams et aux représentants des associations locales, le chef de l'exécutif local a révélé que sur l'ensemble des bavettes distribuées 100 000 proviennent des autorités centrales tandis que la quantité restante a été confectionnée à l'échelle locale afin de sensibiliser les citoyens à la nécessité du port du masque pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Le wali a rappelé à cet effet que la distribution d'équipements de protection est accompagnée par un travail de sensibilisation de proximité impliquant, selon la circonstance, des imams, des artistes, des sportifs, les scouts musulmans algériens ou encore des représentants de la société civile afin de rappeler qu'il en va de la responsabilité de tous de lutter contre la propagation de l'épidémie.

Il a ajouté qu'en dépit de la fermeture des mosquées, les imams iront de manière individuelle dans les quartiers distribuer ces bavettes aux citoyens et prodiguer des conseils sur la prévention du Covid-19 et des gestes bar-



rières à adopter pour éviter tout risque de contamination.

M. Abinour a aussi déclaré que la distribution des bavettes se poursuit dans la wilaya de Biskra à raison de 10 000 unités par semaine, soulignant l'élan de solidarité pour la fabrication d'équipements et de tenues de protection auquel ont grandement participé les artisans et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

BOUIRA - COVID-19

10 000 masques de protection distribués aux citoyens

Dix mille (10 000) masques de protection ont été distribués dimanche aux citoyens lors d'une vaste opération de solidarité ayant touché plusieurs communes de la wilaya de Bouira, a indiqué le chargé de communication de la wilaya, Latrache Ladjel.

Menée dans le cadre de l'application du décret exécutif relatif au port obligatoire du masque, cette opération de solidarité a connu la participation du groupe Sonelgaz ainsi que les différents services de la wilaya.

Louée par les populations locales, "cette action a visé les lieux publics ainsi que les marchés dans les communes de Lakhdaria, Bouira, Bechloul, El Asnam et El Hachimia. Un nombre de 10 000 masques ont été distribués aux citoyens", a expliqué M. Latrache. "L'opération a aussi été l'occasion pour sensibiliser les



citoyens sur la nécessité de porter les bavettes en cette période de pandémie afin de lutter ensemble contre la propagation du virus", a-t-il ajouté. A Bouira, les masques se font de plus en plus rares dans les pharmacies, en raison de la forte demande enregistrée sur ces bavettes de protection depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus. Une grande partie de la

population ne porte pas de masque malgré l'ampleur de la menace. "Nous ne portons pas de masques, car nous ne les trouvons pas dans les pharmacies, ils sont introuvables," soulignent quelques citoyens approchés par l'APS.

"Certains autres ne croient même pas à cette maladie", a avoué un groupe de jeunes rencontré à Bechloul.

Dans certains quartiers

de cette ville, les citoyens n'appliquent que rarement les mesures de prévention et de distanciation sociale.

Pour parer à ce manque de moyens de protection, plusieurs associations et comités de quartiers ainsi que les scouts musulmans algériens (SMA) sont engagés depuis plusieurs jours dans la fabrication de masques et autres tenues de protection pour les remettre aux équipes médicales, question de les aider dans leurs efforts de lutte contre ce virus mortel.

"Nous avons distribué plus de 20 000 masques et plus de 1000 combinaisons de protection lors d'une série d'opérations menées par les sections des SMA à Ain Bessam, Bouira et dans d'autres communes de la wilaya", a indiqué à l'APS, le Mohafedh des SMA de Bouira, Ahmed Si Youcef.

APS

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LE BILAN DE LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Plus de 370.000 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 370.261 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche.

Plus de 6.113.340 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 2.520.800 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Dimanche, 3.666 nouveaux décès et 123.415 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont le Brésil avec 956 nouveaux morts, les Etats-Unis (698) et le Mexique (364).

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 104.051 décès pour 1.778.515 cas.

Au moins 416.461 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 38.489 morts pour 274.762 cas, l'Italie avec 33.415 morts (233.019 cas), le Brésil



avec 28.834 morts (498.444 cas), et la France avec 28.802 morts (188.882 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 82 décès pour 100.000 habitants, suivi par l'Espagne (58), le Royaume-Uni (57),

l'Italie (55), et la France (44).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 83.001 cas (2 nouveaux entre samedi et dimanche), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.304 guérisons.

BELGIQUE

La baisse des hospitalisations se confirme sous la barre des 1000

La baisse des hospitalisations liées au nouveau coronavirus s'est confirmée pour le troisième jour consécutif en Belgique sous la barre des 1000, selon le dernier bilan des autorités sanitaires, rendu public dimanche.

Malgré les 40 nouvelles hospitalisations, le nombre de patients Covid-19 continue de diminuer, passant de 890 samedi à 821 dimanche, ressort-il des chiffres publiés par le Centre de crise belge.

Parmi ces patients, 168 sont admis aux soins intensifs, soit 5 de moins en un jour, relève le Centre de crise qui recense, en outre, 118 guérisons au cours des 24 dernières heures.

Au total, 15.887 patients sont sortis de l'hôpital et ont

été déclarés guéris depuis le 15 mars, selon la même source. Le nouveau bilan fait également état d'une baisse des nouveaux cas de coronavirus rapportés. Ceux-ci concernent 195 personnes, contre 125 la veille, au moment où la tendance baissière des décès se poursuit aussi. La Belgique a, en effet, déploré 14 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, tandis que le bilan précédent faisait état de 23 cas. Ce chiffre porte à 9.467 le nombre total des personnes ayant succombé au nouveau coronavirus depuis le début de l'épidémie dans le pays qui compte désormais 58.381 infections.

Sur l'ensemble des décès, 48% sont survenus à l'hôpital, 51% dans une maison de

repos et de soins, 0,3% à la maison et 0,5% dans un autre endroit.

La Belgique était passée vendredi, pour la première fois, sous la barre symbolique des 1000 hospitalisations (937), confirmant la tendance à la baisse de l'épidémie constatée durant les derniers jours dans le pays.

Dans le contexte de cette évolution positive, différents scénarios possibles sont actuellement évoqués par les experts concernant les étapes à suivre dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire dans le pays qui s'est récemment lancé dans un périlleux exercice de déconfinement: résurgence, stabilisation ou poursuite de la baisse de l'épidémie. La Belgique avait entamé la semaine dernière sa

deuxième phase de déconfinement, marquée par une réouverture partielle des écoles ou encore celle des musées et bâtiments historiques, une semaine après la réouverture des commerces.

Le processus de déconfinement progressif en Belgique avait commencé le 4 mai avec la reprise du travail dans les entreprises en respectant les mesures de protection (port du masque, distanciation, hygiène), la réouverture des magasins de tissu et les merceries pour permettre la confection de masques et l'autorisation d'exercer une activité physique en extérieur avec deux personnes maximum ou les membres d'une famille vivant sous le même toit.

INDONÉSIE

Une Indonésienne de 100 ans survit au coronavirus

Une Indonésienne de 100 ans a guéri du coronavirus, ce qui en fait la personne la plus âgée à avoir survécu au Covid-19 dans ce pays.

Kamtim (comme beaucoup d'Indonésiens, elle ne porte qu'un seul nom) est rentrée chez elle cette semaine après un mois d'hospitalisation à Surabaya, deuxième plus grosse ville du pays où elle vit.

Le gouverneur de la région d'East Java, Khofifah Indar Parawansa, a espéré, en annonçant la nouvelle, que l'histoire de Kamtim remonterait le moral des personnes

âgées, particulièrement à risque face au virus. "J'espère que sa guérison va motiver les personnes âgées pendant cette pandémie", a-t-il lancé. Née en 1920, Kamtim avait été emmenée à l'hôpital avec des symptômes laissant penser qu'elle avait le coronavirus, ce qui a ensuite été confirmé.

L'Indonésie a officiellement enregistré plus de 26.000 cas de coronavirus et 1.613 décès. Mais le pays est l'un de ceux qui pratiquent le moins de tests, et les experts estiment que les chiffres réels sont beaucoup plus importants.

CHINE

Un vaccin possible d'ici la fin de l'année,

La Chine pourrait être en mesure de mettre sur le marché un vaccin contre le nouveau coronavirus d'ici la fin de l'année, a déclaré en fin de semaine un organe du gouvernement chinois sur les réseaux sociaux.

Le vaccin développé par l'Institut de produits biologiques de Pékin et l'Institut de virologie de Wuhan a été administré à plus de 2.000 personnes dans le cadre d'essais cliniques entrés dans la phase 2, a précisé la Commission d'administration et de supervision des actifs publics (SASAC). Selon un message daté du 29 mai diffusé sur le réseau social chinois WeChat, le vaccin pourrait être commercialisé dès la fin de l'année ou début 2021. Les deux instituts qui ont développé le vaccin sont liés au groupe pharmaceutique Sinopharm, lui-même contrôlé par la SASAC. Selon elle, l'Institut de produits biologiques de Pékin serait en mesure de produire 100 à 120 millions de doses par an.

Cinq vaccins différents sont actuellement en phase d'essai sur des cobayes humains en Chine.

FRANCE

Nouvelle baisse des hospitalisations et admissions en réanimation

Le nombre de personnes hospitalisées en France pour des infections au COVID-19 et celui des patients admis en services de réanimation ont une nouvelle fois diminué en l'espace de 24 heures, a annoncé dimanche la Direction générale de la santé (DGS).

Selon ces chiffres, les hôpitaux français accueillent ce dimanche 14.322 malades contaminés (-58 par rapport à samedi), dont 1.319 (-42) en services de réanimation.

Le coronavirus a tué 18.475 personnes en France en milieu hospitalier soit 31 de plus par rapport à samedi, dit encore le communiqué de la DGS.

Les données des décès en établissements sociaux et médico-sociaux seront actualisées mardi selon Santé Publique France.

BRÉSIL - COVID-19

30 000 morts et plus de 500 000 cas d'infection enregistrés

Le Brésil a déclaré dimanche que le décompte national de ses cas confirmés de Covid-19 avait atteint 514.849 après que 16.409 personnes ont été testées positives au cours des 24 dernières heures, tandis que le bilan des décès dus au virus a approché les 30.000 morts.

Plus précisément, ce sont 29.314 personnes au total qui sont décédées depuis l'enregistrement samedi de la mort de 480 patients supplémentaires, tandis que les autorités sont en train d'enquêter sur 4.208 décès pour déterminer s'ils sont liés au COVID-19, a indiqué le ministère de la Santé.

Le nombre total de patients guéris est de 206.555, a ajouté le ministère.

L'Etat de Sao Paulo est toujours l'épicentre de l'épidémie dans le pays, avec 7.615 décès et 109.698 infections, suivi par celui de Rio de Janeiro qui a dénombré 5.344 décès et 53.388 cas.

Brésil : nouveau bain de foule pour Bolsonaro, près d'un demi-million de cas

Le président brésilien Jair Bolsonaro a participé dimanche à un rassemblement avec ses partisans, bravant une nouvelle fois les normes sanitaires et règles de distanciation sociale à l'heure où le pays enregistre près d'un demi-million de cas du nouveau coronavirus.

Le chef de l'Etat, ouvertement contre les mesures de confinement, s'est présenté devant le palais présidentiel à Brasilia, saluant des dizaines de sympathisants qui scandaient : "mythe, mythe, mythe".

Tout en se gardant cette fois de toucher les mains de ses partisans, M. Bolsonaro, entouré de ses gardes du corps, a porté deux enfants sur ses épaules.

Il est par la suite monté sur un cheval de la police.

Le Brésil, 210 millions d'habitants, est le quatrième pays comptant le plus de morts du nouveau coronavirus en date de samedi avec 28.834 décès, derrière les Etats-Unis (plus de 103.000), le Royaume-Uni (38.489) et l'Italie (33.414), selon un bilan.

Le géant latinoaméricain va bientôt dépasser les 500.000 cas de nouveau coronavirus, deuxième chiffre le plus haut du monde après les Etats-Unis qui enregistrent environ 2 millions de personnes infectées.

AUDITION

3 RÉFLEXES POUR EN PRENDRE SOIN

Intense ou chronique, le bruit fatigue nos oreilles et use notre système auditif. Et si on chouchoutait notre ouïe, ce sens précieux et pourtant négligé, avant qu'il ne soit trop tard ?

Les nuisances sonores agressent nos oreilles et peuvent à force endommager notre système auditif. Voici 3 habitudes à prendre pour protéger son ouïe.

JE SURVEILLE MES OREILLES DE PRÈS

La presbycusis, ou surdité due à l'âge et au vieillissement des cellules auditives, peut se manifester dès la cinquantaine. La bonne idée pour y faire face ? Procéder à des bilans réguliers, car plus la perte auditive est diagnostiquée précocement, mieux elle pourra être prise en charge et corrigée par un appareillage. Un rendez-vous tous les trois ans - et ce, même si on a l'impression de bien entendre - chez un ORL est donc recommandé à partir de cinquante ans. Et en cas de signe de baisse d'audition, notamment dans les situations bruyantes, on n'hésite pas à consulter rapidement, sans attendre d'éprouver de grandes difficultés de compréhension.

J'ÉVITE DE NUIRE À MON AUDITION

Les spécialistes ont sonné l'alerte : il faut impérativement éviter les traumatismes sonores qui engendrent surdité précoce et acouphènes ! En concert ou en festival (limités à 102 dB depuis octobre 2018, contre 105 dB avant), il faut s'éloigner des enceintes et faire des pauses de 10 minutes toutes les 45 minutes (ou de 30 minutes toutes les 2 heures), ou porter des bouchons d'oreilles

(souvent distribués gratuitement). Quant au casque de baladeur, le son qu'il envoie est d'environ 110 dB, soit un seuil largement dangereux. Exit, donc, le casque et les écouteurs intra-auriculaires, souvent mis trop fort : on préfère les enceintes, grâce auxquelles on surveille plus raisonnablement le niveau sonore.

JE REPOSE MON AUDITION LE PLUS POSSIBLE

Pour que notre système auditif ait le temps de récupérer, on s'offre le plus souvent possible des plages de silence, surtout en sortant d'une ambiance particulièrement bruyante : il faut laisser ses oreilles au calme pendant plusieurs heures ! Chez soi, on fait la « chasse au bruit » en surveillant l'isolation, en évitant les appareils domestiques qui « bourdonnent » trop fort ainsi que les bruits de fond permanents (radio, télévision), et... en coupant son téléphone ! Dans un espace de travail très sonore, on peut s'isoler (pour préserver ses oreilles mais aussi sa concentration) grâce à un casque antibruit. Et dans les situations « à risque », les bouchons d'oreilles - notamment ceux dits à filtres passifs ou acoustiques, spécialement adaptés aux environnements très sonores, y compris au-dessus de 100 dB - restituent correctement les sons tout en protégeant les cellules auditives.



3 CHIFFRES À SAVOIR SUR L'AUDITION
150. C'est en milliers le nombre de clics auditifs qui transforment les vibrations sonores en influx nerveux transmis au nerf auditif.

85-90. C'est en dB, le seuil à partir duquel

le bruit est jugé dangereux pour l'appareil auditif (cantine scolaire, moto...).

49. C'est la part des 13-25 ans ayant déjà ressenti une douleur à l'oreille après une exposition sonore trop élevée.

L'OMS DEMANDE UNE RÉGLEMENTATION DU VOLUME DES SMARTPHONES

L'Organisation mondiale de la santé cible l'intensité sonore des smartphones. Elle s'inquiète pour la santé auditive de ses usagers, qui devraient être 900 millions en 2050 à souffrir de pertes auditives. Alors qu'un rapport révèle que le bruit est néfaste pour la santé globale des habitants d'Île-de-France, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète quant à elle de la santé auditive des utilisateurs de smartphones. Dans une réglementation non contraignante communiquée ce mercredi 13 février, l'organisme alerte sur les dangers d'une utilisation excessive des écouteurs vissés aux oreilles, et recommande de baisser le son des appareils. Elle rappelle qu'environ 50 % des jeunes de 12 à 35 ans, soit 1,1 milliard de personnes, risquent de souffrir de pertes auditives à cause « d'une exposition prolongée et excessive à des sons forts ». « Étant donné que nous disposons du savoir-faire pour prévenir les pertes auditives, il ne devrait pas y avoir autant de jeunes gens qui continuent d'endommager leur audition en écoutant de la musique », déclare le médecin et directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité par Sud Ouest.



VERS UNE LIMITATION AUTOMATIQUE DU VOLUME ?

Afin de protéger l'audition des populations, particulièrement les plus jeunes, l'OMS s'est associée à l'Union internationale des télécommunications (UIT, une autre agence de l'ONU) pour établir une nouvelle norme internationale à l'intention des fabricants de ces appareils audio personnels. Celle-ci de-

mande aux constructeurs d'inclure dans les smartphones des systèmes permettant d'évaluer les risques liés au volume sonore et à la durée d'écoute. L'objectif ? Informer l'utilisateur, et surtout l'alerter en cas de danger.

L'OMS propose ainsi d'introduire un « contrôle parental » ou une limitation automatique de l'intensité des sons.

UN « COMPTEUR DE VITESSE »

« Pour l'instant, nous n'avons que notre instinct » pour nous dire si le volume sonore est trop élevé, explique Shelly Chadha, médecin de l'OMS, lors d'un point de presse à Genève relayé par Sud Ouest. « C'est comme si vous conduisiez sur une autoroute, mais sans compteur de vitesse dans votre voiture ni limite de vitesse. Ce que nous proposons, c'est que vos smartphones soient équipés d'un compteur de vitesse, d'un système de mesure qui vous informe sur la quantité du son que vous recevez et qui vous indique si vous dépassez la limite », illustre-t-elle.

Les jeunes « doivent comprendre que s'ils perdent l'audition, elle ne reviendra plus », ajoute Tedros Adhanom Ghebreyesus. L'organisation rappelle que plus de 5 % de la population mondiale, soit 466 millions d'individus, souffre de pertes auditives incapacitantes. Parmi les personnes atteintes, 34 millions seraient des enfants. D'ici 2050, l'OMS estime que cela représentera plus de 900 millions de personnes, soit 1 humain sur 10. Adopter de nouvelles mesures permettrait d'éviter la moitié de ces cas, conclut l'organisme.

Les prothèses auditives, un bon outil contre la démence

Alors que la perte de l'audition est considérée comme un facteur de risque de démence, le port de prothèses auditives aiderait à préserver les fonctions cognitives, ont découvert des chercheurs de l'Université d'Exeter en Grande-Bretagne. Les troubles auditifs peuvent affecter la mémoire. Une étude de l'Inserm parue dans le *Journal of American Geriatrics Association* soulignait cette association en 2015, suggérant le port de prothèses auditives pour ralentir et même des fonctions cognitives. Une équipe de l'Université d'Exeter et du King's College de Londres (Grande-Bretagne) confirme l'intérêt de ces appareils pour prévenir le risque de démence chez les personnes malentendantes.

Les auteurs de l'étude Pro-TECT, menée auprès de 25 000 personnes présentant des troubles auditifs et âgées de 50 ans, ont présenté leurs résultats préliminaires à la conférence internationale de l'Alzheimer's Association à Los Angeles (Etats-Unis). Le panel de volontaires, dont certains portaient des prothèses auditives, a passé des tests cognitifs annuels sur deux ans.

Verdict : le groupe équipé d'appareils pour corriger l'audition s'est révélé plus performant aux tests destinés à évaluer la mémoire de travail et l'attention que les personnes dépourvues de prothèses. La crise de réaction était également plus court, signe d'une meilleure faculté à se concentrer selon les chercheurs.

UNE PISTE À CONFIRMER AVEC UN ESSAI CLINIQUE Ces conclusions ne démontrent pas que les prothèses auditives suffisent à prévenir le risque de démence mais elles pourraient être une aide intéressante pour garder "son cerveau en alerte", estime le professeur Clive Ballard, qui a participé à l'étude, sur le site de l'Université d'Exeter. "Nous savons que les troubles auditifs réduisent d'un tiers le risque de démence si nous agissons tous dès le milieu de notre vie. Cette recherche fait partie d'un ensemble essentiel de travaux visant à déterminer ce qui fonctionne réellement pour garder notre cerveau en bonne santé". "Des recherches antérieures ont montré que la perte d'audition est liée à une perte de la fonction cérébrale, de la mémoire et à un risque accru de démence, renchérit de son côté Anne Corbett, directrice d'étude à l'Université d'Exeter. Notre travail est l'un des plus importants à ce jour sur l'impact du port d'un appareil auditif et suggère que le port d'un appareil auditif pourrait effectivement protéger le cerveau". Les chercheurs souhaitent poursuivre ces travaux "au potentiel passionnant" et réaliser un essai clinique.

OREILLE INTERNE QU'EST-CE QUE LA MALADIE DE MÉNIÈRE ?

La maladie ou trouble de Ménière est une atteinte de l'oreille interne, d'origine inconnue. Causes, symptômes, traitements... Le point sur cette pathologie.

La maladie de Ménière est un trouble chronique de l'oreille interne. Elle se manifeste par des vertiges, des bourdonnements dans les oreilles et une baisse de l'audition, notamment des sons graves. Dans 80 % des cas, elle ne touche qu'une seule oreille. Les crises, brutales, répétées et plus ou moins sévères selon les malades, peuvent durer de plusieurs minutes à plusieurs jours.

Des crises à la fréquence variable Si elles peuvent être précédées de maux de tête, les poussées surviennent souvent sans aucun signe annonciateur. Elles commencent généralement par une sensation d'oreille bouchée, la survenue de bourdonnements et d'acouphènes... La personne atteinte a l'impression que tout tourne autour d'elle, ce qui provoque des nausées allant jusqu'à des vomissements. Dans certains cas, ces vertiges s'accompagnent de diarrhée, de pleûr et de sueurs. Les yeux du malade peuvent effectuer des mouvements saccadés et involontaires.

La crise se calme progressivement. L'audition a tendance à redevenir normale, mais les acouphènes peuvent persister, tout comme une migraine pouvant durer plusieurs jours. Il arrive aussi que la sensation d'étourdissement persiste. La fréquence des poussées est très variable selon les individus. La plupart des malades ont quelques crises par an, mais certaines en ont plusieurs par semaine. La pathologie est imprévisible.

Comment se diagnostique-t-elle ? La maladie de Ménière n'est pas considérée comme une maladie rare. Sa prévalence varie d'une personne sur 1000 selon les pays selon Orphanet. Elle touche aussi bien les hommes que les femmes, même si elle est légèrement plus fréquente chez la gent féminine. Généralement, elle survient entre 20 et 50 ans, mais peut apparaître à tout âge de la vie.

Au vu des signes cliniques, le diagnostic est relativement facile à faire pour le médecin. Cependant, il s'agit d'un diagnostic d'élimination, c'est-à-dire qu'il ne peut être confirmé qu'une fois que toutes les autres causes possibles de vertiges, bourdonnements et surdité ont été éliminées. Le diagnostic de maladie de Ménière ne peut donc être évoqué qu'après plusieurs crises de vertiges.



Comprendre l'oreille

La cause exacte de la maladie de Ménière est pour le moment inconnue. Ses manifestations s'expliquent toutefois par un dysfonctionnement dans l'oreille interne (ou labyrinthique), la partie la plus profonde de l'organe de l'ouïe assurant le fonctionnement de l'audition, mais aussi de l'équilibre. D'une part, l'oreille interne accueille un organe prenant la forme d'un escargot, appelé cochlée (ou limaçon). Sa mission est de transformer les sons en signaux électriques pour les transmettre au cerveau. D'autre part, elle contient l'organe permettant de garder l'équilibre lors des changements de position de la tête et du corps, l'appareil vestibulaire.

La cochlée et le vestibule sont remplis d'un liquide, l'endolymphe. C'est l'excès de ce dernier dans l'oreille interne qui serait responsable des symptômes de la maladie de Ménière. Ce phénomène, dénommé endolympatique, augmente la pression dans l'oreille interne. Si bien que les sons et les mouvements ne sont plus perçus correctement. Les signaux d'audition et d'équilibre arrivent perturbés, voire contradictoires au cerveau. Ce dernier a l'impression que le corps est debout et couché à la fois, ce qui déclenche la crise de vertiges. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer cette affection de l'oreille interne. Il pourrait s'agir d'une réaction à des agressions extérieures (virus, traumatismes), d'une allergie, ou encore d'un dérèglement du système immunitaire.

Soulager les symptômes

Il n'existe pas de traitement permettant de guérir la maladie de Ménière, mais ses symptômes peuvent être soulagés. Certaines mesures thérapeutiques

différentes interventions chirurgicales peuvent être envisagées. Certaines techniques détruisent définitivement l'oreille interne, et restent destinées aux personnes pour lesquelles toutes les méthodes alternatives ont échoué : la décompression du sac endolympatique ; la pression dans l'oreille interne est soulagée en décompressant la poche qui contient l'endolymphe, afin de drainer du liquide. Réalisée sous anesthésie générale, elle est préconisée pour les personnes qui souffrent de la pathologie aux deux oreilles.

La labyrinthectomie chimique : un produit toxique pour l'oreille interne est injecté à travers le tympan pour détruire les cellules du vestibule. Les injections sont répétées, jusqu'à l'obtention de l'arrêt des crises.

La labyrinthectomie chirurgicale : elle consiste à enlever ou détruire complètement l'oreille interne du côté atteint. Cette opération n'est pas sans conséquences, puisqu'elle détruit aussi complètement l'audition. La neurtomie vestibulaire : lorsque la décompression du sac endolympatique n'est pas suffisante, le nerf de l'équilibre peut être sectionné. L'intervention préserve généralement l'audition, mais nécessite une hospitalisation assez longue.

Le soutien psychologique

Le soutien psychologique serait essentiel au bon traitement et à l'acceptation de ce trouble. Vivre avec la maladie de Ménière s'avère en effet particulièrement stressant : les crises de vertiges peuvent survenir à tout moment. Or le cercle est vicieux, puisque les crises favorisent leur survenue. Quant aux acouphènes, ils peuvent être difficiles à supporter et synonymes de dépression, d'isolement, de problèmes professionnels...

Ils seraient d'ailleurs plus endurables lorsqu'ils sont noyés dans les bruits environnants et ignorés. « Cette maladie est parfois très délicate à traiter, souligne le Dr Allalong-Bourquet, interrogé par Top Santé. On arrive à faire remonter l'audition et à limiter les crises grâce à un traitement de fond (comme Betaserc®), mais une période de stress professionnel intense peut déclencher une nouvelle crise. » Il est ainsi conseillé d'apprendre à gérer son stress par la pratique sportive, des techniques de relaxation ou de la psychothérapie.

permettent ainsi de mieux vivre avec la maladie :

Le traitement des crises : en cas d'attaque, le repos et le calme sont nécessaires, même s'il est déconseillé de rester trop longtemps allité. Des anxiolytiques, des anti-vertigineux et des médicaments anti-vomissements peuvent apaiser les manifestations. Le traitement de fond : l'objectif est de diminuer la fréquence des crises et de prévenir la détérioration de l'audition. Les médicaments diurétiques, par exemple, soulagent la pression dans l'oreille interne. Certains antihistaminiques aideraient, mais leur efficacité n'a pas clairement été démontrée. Les corticoïdes sont parfois utilisés pour diminuer l'intensité des symptômes, mais ils entraînent des effets indésirables.

La réduction vestibulaire : il s'agit d'une spécialité de la physiothérapie, destinée à rééduquer l'équilibre. Des exercices, réalisés à l'aide d'un fauteuil rotatoire, d'un trampoline ou de dispositifs oculaires, renforcent les mécanismes qui interviennent dans l'équilibre pour compenser le dysfonctionnement du vestibule. Le traitement pressurisé : en cas d'inefficacité des précédentes thérapies, il ne reste que cette solution avant la chirurgie. Elle consiste à insérer, sous anesthésie, un tube à l'intérieur du tympan. Ce drain réduirait la fréquence des crises. Si ce n'est pas le cas, un appareil peut être utilisé pour propulser de l'air dans l'oreille à travers ce tube, et rééquilibrer la pression interne. La prise en charge de la perte auditive et des acouphènes : des appareillages spécialisés existent pour masquer les bruits perturbateurs et améliorer l'audition.

Dans de rares cas, la chirurgie

Pour les personnes souffrant d'une forme plus sévère,

LIBYE

L'armée "progressive avec force" vers le périmètre de l'aéroport de Tripoli (GNA)

Le centre des médias de l'opération "Volcan de la Colère" des forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), a déclaré que les forces armées avançaient "avec force" vers l'axe de Rameh dans le périmètre de l'aéroport de Tripoli. L'armée libyenne a annoncé samedi "une forte avancée" dans les environs de l'axe Ramla et du périmètre de l'aéroport de Tripoli, au sud de la capitale, ainsi que la récupération d'un certain nombre de dépouilles des forces du maréchal Khalifa Haftar.

C'est ce qui ressort d'un communiqué du centre des médias de l'opération "Volcan de la Colère", publié dimanche sur sa page Facebook. Le communiqué a indiqué que "les héros de la brigade Mahjoub, qui appartient aux vaillantes forces de la région militaire centrale, avancent avec force vers l'axe de Rameh dans le périmètre de l'aéroport de Tripoli".

Le communiqué a également souligné que les forces gouvernementales "ont pris le contrôle de deux véhicules armés et en ont détruit 6 autres".

Et de souligner que les forces "ont récupéré un certain nombre (non précisé) de corps" des forces de Haftar, "après que les restes de la milice aient pris la fuite".

Vendredi, l'armée libyenne a annoncé que ses forces pourchassaient les forces de Haftar, dans les environs de l'aéroport de Tripoli, et qu'elles avaient réussi à contrôler des positions importantes, sans donner de détails.

Au cours des derniers jours, les forces gouvernementales libyennes ont pris le contrôle des axes de Sahabeddine, Machrou' Al-Hadhaba et Khallet al-Furjan, ainsi que les camps stratégiques de Yarmouk, Hamza et al-Tkballi, au sud de Tripoli.

En moins de deux mois, l'armée libyenne a réussi à libérer toutes les villes de la côte ouest, jusqu'à la frontière avec la Tunisie, en plus de la base stratégique "Al-Wattia" et des villes de Badr et Tiji, ainsi que la ville d'Al-Asabi'a (sud-ouest de Tripoli).

La Libye vit une crise politique et militaire opposant le GNA, internationalement reconnu, et un autre gouvernement à l'Est du pays soutenu par la chambre des représentants et des forces militaires, conduit par le maréchal Haftar depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

RD CONGO

Destitution du maire de la ville de Beni dans l'est du pays

Le maire de la ville de Beni dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a été démis de ses fonctions après avoir accusé le gouverneur et les élus d'entretenir l'insécurité dans cette ville, ont rapporté dimanche des médias, citant une source administrative.

Après le décès le 21 mai à Beni d'un activiste du mouvement Lutte pour le changement (Lucha) dans la dispersion d'une manifestation contre des massacres de civils par des membres du groupe Forces démocratiques alliées (ADF), des jeunes avaient appelé à la démission du maire.

"Ceux qui tuent à Beni sont les politiciens", a dit le maire Bwanakawa Nyonyi, accusant "les députés nationaux et les députés provinciaux, malheureusement en complicité avec le gouvernement provincial" du Nord-Kivu (est) d'avoir instrumentalisé ces jeunes, dans une interview à une radio locale.

L'objectif poursuivi par ces responsables provinciaux, selon lui, est que la ville de Beni "puisse paraître comme ingouvernable", afin de justifier son remplacement par une personnalité choisie par le gouvernement provincial. En réaction, le gouverneur a décidé de le suspendre "par mesure d'ordre" public, peut-on lire dans l'arrêté consulté, relayé par des médias.

Le gouverneur reproche au maire suspendu d'avoir "brillé par des actes subversifs allant jusqu'à jeter l'opprobre sur l'exécutif", ainsi que d'avoir manqué au devoir "de réserver sur le plan communicationnel".

Le territoire et la ville de Beni sont le théâtre de massacres effectués par des membres du groupe armé violent ADF qui ont tué au moins 427 civils dans la province du Nord-Kivu depuis novembre, en représailles aux opérations militaires menées contre leurs fiefs.

SAHARA OCCIDENTAL

4^e anniversaire du décès de Mohamed Abdelaziz : hommage à une "figure centrale" de la cause sahraouie

Le peuple sahraoui a commémoré dimanche le 4^e anniversaire de la mort du Président Mohamed Abdelaziz (1948-2016), "leader unique" et "figure centrale" qui a tracé la voie de libération des Sahraouis de l'occupation marocaine.



Le Président sahraoui, Brahim Ghali, a, dans son allocution à l'issue d'un forum (4^e du genre) tenu à l'occasion de la disparition du leader sahraoui, rendu hommage à un "leader unique" et une "figure centrale" dans la lutte du peuple sahraoui et les luttes des peuples en général pour la liberté, la dignité et l'indépendance".

Honorant son combat pour la libération de son peuple, Ghali a dit : "Mohamed Abdelaziz a passé sa vie, jusqu'à ses derniers instants, au service de la cause nationale, avec dévouement et loyauté, à veiller sur l'intérêt national suprême, quels que soient les sacrifices et tout en étant confiant quant à une sûre et inévitable victoire".

Il y a quatre ans, jour pour jour, le peuple sahraoui perdait "un leader unique, dans son courage, sa détermination et sa capacité à planifier dans le domaine militaire, sa

perspicacité et sa sobriété dans sa gestion de divers aspects de la question nationale, sur divers fronts, à l'intérieur et à l'extérieur", a ajouté le Président Ghali.

Quatre décennies de lutte, des acquis et des espoirs

Évoquer la figure de Mohamed Abdelaziz, pour Ghali, c'est parler aussi des acquis de la cause sahraouie au cours des quatre dernières décennies.

Les réalisations obtenues sous sa direction "dans une atmosphère marquée par des conspirations haineuses de l'occupant marocain, généreusement soutenu par les forces d'injustice les plus puissantes dans un monde, reflètent la distinction du martyr, sa clairvoyance et sa réflexion stratégiques", a rappelé le Président.

Cela montre également, soutient-il, "la force, la persévérance, la

détermination et la volonté d'acier de ce peuple patriotique, et sa ferme détermination à arracher la victoire et l'achèvement de la souveraineté de son Etat sur l'ensemble du territoire national".

Par conséquent, "ce forum est un message du peuple sahraoui à l'Etat occupant (Maroc) d'abord et à tous ses alliés et amis dans le monde, qu'il continue sur la voie de libération tracée par les martyrs, sans hésitation et sans recul, vers la réalisation de ses objectifs, quel que soit le prix et le temps requis", a souligné le Président.

A l'occasion de cette rencontre qui se veut un "forum d'honneur" en souvenir de Mohamed Abdelaziz, le Président Ghali a mis l'accent sur la nécessité "de garder à l'œil les défis et enjeux actuels et tout ce que cela implique comme mobilisation soulignée par le 15^e congrès du Front Polisario".

S'inspirer des valeurs nationales de l'homme

Il a rappelé en outre que ce forum est une invitation "ouverte" en particulier à la jeunesse sahraouie, pour "représenter les valeurs nationales, sociales et humaines inspi-

résés du parcours du leader et tous les martyrs de la cause nationale".

Par ailleurs, les autorités sahraouies ont autorisé le recueillement de dizaines de personnes près du domicile familial du défunt, tout en respectant les mesures préconisées pour freiner la propagation de la Covid-19.

Ont pris part à cet hommage, entre autres invités, des compagnons de lutte du dirigeant décédé, ainsi que des proches à lui et une partie des autorités locales.

Le 17 avril 1947 à Smara (Sahara occidental), est né l'homme politique et leader de la révolution du peuple sahraoui.

Il a participé à la fondation du Front Polisario et après la mort d'El-Ouali Mustapha Sayed, il est devenu son secrétaire général en 1976.

En 1982, il a été élu président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) jusqu'à sa mort, le 31 mai 2016.

Depuis 1976, Abdelaziz est l'homme qui a mené la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui des champs de bataille aux couloirs de l'ONU, où le processus stagne toujours en raison de l'intransigeance du Maroc, soutenu par la France.

DRONES MILITAIRES FRANÇAIS ACQUIS PAR LE MAROC L'UE interpellée

L'acquisition par le Maroc, le 26 janvier dernier, de trois drones militaires de type Harfang (Heron), commandés dans le cadre d'"un contrat de 48 millions de dollars auprès du constructeur aéronautique français +Dassault Aviation+", n'est pas passée inaperçue et a fait l'objet d'une interpellation adressée en mars dernier à la commission européenne par le député européen M.

Pernando Barrena Arza (espagnol) qui a dénoncé l'utilisation de ces drones au Sahara Occidental occupé.

L'eurodéputé a, à ce titre, précisé que "le constructeur aéronautique français +Dassault Aviation+, servait d'intermédiaire entre la France et le Maroc, soulignant que "ces appareils ont déjà été utilisés par l'armée française en Afghanistan, en Libye, au Niger et au Mali".

En effet, le drone Harfang, développé sur la base du drone israélien Heron, est "un système de combat prouvé de renseignement, de surveillance, d'acquisition de cibles et de reconnaissance (ISTAR)", a indiqué M. Barrena ajoutant que "l'objectif le plus probable de l'acquisition de ce système par l'armée marocaine est de sur-

veiller le Sahara occidental". Rappelant le fait que l'UE interdit les licences d'exportation lorsque le destinataire peut utiliser le matériel militaire pour faire valoir une revendication territoriale par la force, l'eurodéputé s'est demandé si la Commission européenne est au courant de ces faits et de sa position sur ce type "d'acquisition illégale de matériel militaire".

Il s'est interrogé, par ailleurs, quant aux "mesures qu'elle envisage de prendre à l'encontre des Etats membres concernés. En prenant en compte l'illégalité de ces actes".

Répondant à cette interpellation au nom de l'exécutif européen, le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell a souligné, le 27 mai courant, que l'exportation d'armes de l'UE est soumise à la position commune 2008/944/PESC du Conseil du 8 décembre 2008 sur le contrôle des exportations d'armes, qui "est contraignante pour tous les Etats membres et est mise en œuvre sous leur responsabilité", précisant que "parmi ses principales dispositions, cette position commune prévoit huit critères d'évaluation en fonction des-

quels les Etats membres doivent évaluer les demandes d'exportation d'armes". Les critères en question, énumérés dans l'article 2 de ladite position commune, définissent les règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. A ce titre, a-t-on estimé, "il convient de souligner les critères 2, 3 et 4 portent, respectivement, sur le respect des droits de l'homme dans le pays de destination finale et respect du droit humanitaire international par ce pays, la situation intérieure dans le pays de destination finale (existence de tensions ou de conflits armés) et une revendication sur le territoire d'un pays voisin que le destinataire a, par le passé, tenté ou menacé de faire valoir par la force".

"Dans le cas du Maroc, qui occupe militairement le Sahara occidental et dont les violations des droits de l'homme sont récurrentes telles que attestées par des ONG de renom, ces conditions ne sont pas respectées et des pays européens continuent de lui fournir des armes malgré cette position commune très claire en la matière", a-t-on regretté.

ÉTATS-UNIS - MORT DE GEORGE FLOYD Les villes américaines s'embrasent, Trump accuse l'extrême gauche

Des milliers de policiers et soldats patrouillaient dimanche dans les grandes villes américaines, au lendemain d'une nouvelle nuit de manifestations contre le racisme ayant dégénéré en émeutes, Donald Trump et son gouvernement accusant les mouvances d'extrême gauche.

La colère qui s'est emparée du pays après la mort lundi à Minneapolis d'un homme noir de 46 ans, George Floyd, des mains d'un policier blanc, a provoqué des émeutes destructrices accompagnées de pillages et incendies volontaires dans cette grande ville du nord du pays.

Malgré le déploiement policiers et dans certains cas, d'un couvre-feu, les violences ont gagné samedi soir de nombreuses autres villes, dont New York, Philadelphie, Dallas, Las Vegas, Seattle, Des Moines, Memphis, Los Angeles, Atlanta, Miami, Portland, Chicago, ou encore la capitale Washington.

Des routes ont été coupées, des voitures et des commerces incendiés, et les forces de l'ordre, déployées en grand nombre, ont répliqué par des gaz lacrymogènes et dans certains cas des balles en caoutchouc.

Les manifestants scandaient pour beaucoup "Black Lives Matter" (la vie des Noirs compte) ou "Je ne peux pas respirer", les derniers mots prononcés par George Floyd alors

que le policier blanc Derek Chauvin maintenait son genou pendant de longues minutes sur le cou du quadragénaire noir. "Personne ne se préoccupe de nous tant qu'on n'est pas morts. Et on manifeste et il ne se passe rien. Nous voulons que ça change", a déclaré Melissa Mock, une manifestante à Miami.

Quelque 5.000 soldats de la Garde nationale ont été déployés dans 15 États et à Washington, et 2.000 autres se tiennent prêts à intervenir si nécessaire, a indiqué dimanche la Garde nationale.

A New York, le maire Bill de Blasio a reconnu qu'une vidéo montrant une voiture de police forçant le passage à travers une foule de manifestants était "dérangeante", mais il a justifié la conduite des policiers, confrontés à une "situation extrêmement dangereuse".

Vendredi soir, un cocktail Molotov y avait été lancé dans une voiture de police occupée, sans faire de victime.

Mais M. de Blasio a refusé d'imposer un couvre-feu et de faire appel à des forces de l'ordre "ex-



térieures". A Los Angeles, des soldats de la Garde nationale en tenue de combat et armés de fusils d'assaut ont commencé à patrouiller dans le centre ville dans la matinée.

Des journalistes ont été pris à partie dans plusieurs villes, par la police ou les manifestants.

Certains ont été agressés, d'autres arrêtés ou ciblés par des tirs.

Cela n'a pas empêché Donald Trump de s'en prendre à nouveau aux médias dimanche, les accusant dans un tweet de "faire tout ce qui est en leur pouvoir pour fomenter la haine et l'anarchie".

Le président américain, qui est confronté aux

désordres civils les plus graves de son mandat, alors que le pays est confronté à la pandémie du Covid-19, a promis de "stopper la violence collective" et dénoncé les agissements de "gauchistes radicaux" et notamment la mouvance radicale "antifa" (antifasciste), qu'il a annoncé vouloir désigner comme une organisation terroriste.

Une nouvelle manifestation était prévue dimanche en milieu de journée devant le siège du Congrès du Minnesota, où d'importants effectifs policiers avaient été déployés. Le couvre-feu a été maintenu pour dimanche soir.

BRÉSIL Heurts entre partisans et adversaires de Bolsonaro à Sao Paulo

Des heurts ont opposé dimanche dans le centre de Sao Paulo plusieurs centaines de partisans et d'adversaires du président brésilien Jair Bolsonaro, malgré l'intervention de la police.

Les violences ont éclaté entre les participants à une manifestation convoquée "contre le fascisme" et des partisans du président d'extrême droite venus protester contre les mesures de confinement décidées par de nombreux gouverneurs des États brésiliens contre l'avis de M. Bolsonaro.

Quelque 500 manifestants vêtus de noir, rassemblés sous le slogan "Nous sommes pour la démocratie" et portant souvent des masques de protection contre le coronavirus, se sont trouvés sur l'Avenida Paulista, dans le centre de Sao Paulo, en même temps qu'un rassemblement de plusieurs centaines de partisans de M. Bolsonaro.

Des barrages policiers n'ont pas empêché des heurts entre les deux camps, après lesquels la police a utilisé des grenades lacrymogènes.

Les manifestants anti-Bolsonaro ont incendié des poubelles et ont lancé des pierres sur les policiers, qui ont de nouveau répliqué avec du gaz lacrymogène.

Au moins trois personnes ont été arrêtées, a déclaré la police au portail d'information G1. Le "rassemblement antifasciste" avait été convoqué par les supporters de plusieurs clubs de football de Sao Paulo, principalement les Corinthians, mais aussi Palmeiras, Sao Paulo et Santos.

Les milieux pro-Bolsonaro, qui estiment qu'un plan pour renverser le président est mené par des parlementaires, des juges et des médias, ont attribué sur les réseaux sociaux la responsabilité des violences de dimanche aux opposants.

A Brasilia, M. Bolsonaro a participé dimanche à un rassemblement avec ses partisans, bravant une nouvelle fois les normes sanitaires et règles de distanciation sociale alors que le Brésil enregistre près d'un demi-million de cas du nouveau coronavirus.

Le chef de l'État, hostile aux mesures de confinement, s'est présenté devant le palais présidentiel et a salué la foule de ses sympathisants.

Après avoir survolé le rassemblement en hélicoptère, M. Bolsonaro, entouré de ses gardes du corps, a porté deux enfants sur ses épaules, puis est monté sur un cheval de la police, ovationné par ses partisans. Le Brésil est le quatrième pays en termes de décès liés au Covid-19, avec plus de 29.000 morts. Plus de 500.000 cas d'infection au coronavirus y ont été recensés, soit plus de la moitié du total en Amérique latine.

INDE - PAKISTAN Expulsion de deux employés de l'ambassade du Pakistan accusés d'espionnage

Deux employés de l'ambassade du Pakistan en Inde ont été expulsés lundi pour des accusations d'espionnage démenties par Islamabad, a indiqué un porte-parole de la représentation diplomatique.

Le gouvernement indien de Narendra Modi a annoncé dimanche soir avoir interpellé ces deux responsables et leur avoir intimé de quitter l'Inde dans les 24 heures "pour s'être livrés à des activités d'espionnage".

Les deux Pakistanais sont retournés dans leur pays lundi matin en passant par la poste-frontière de Wagah, au Pendjab (nord de l'Inde), a annoncé le porte-parole de l'ambassade pakistanaise en Inde, cité par des médias.

Islamabad a convoqué le chargé d'affaires indien au Pakistan pour lui signifier sa "condamnation" de cette expulsion. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères pakistanais a affirmé que les accusations d'espionnage sont "sans fondements" et a estimé que l'expulsion des deux employés constitue une "violation claire" de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Selon la presse indienne, les deux employés de l'ambassade tentaient de se procurer des "informations sur la sécurité nationale indienne en échange d'argent".

APS

Mort de Floyd : heurts près de la Maison Blanche

La police a utilisé du gaz lacrymogène dimanche près de la Maison Blanche pour disperser des manifestants n'ayant pas respecté le couvre-feu instauré dans la capitale, à l'instar d'autres grandes villes des États-Unis où des milliers de personnes manifestent parfois avec violences depuis plusieurs jours contre les brutalités policières et le racisme.

Le couvre-feu a été imposé à Washington, Los Angeles et Houston pour empêcher que les manifestations à la suite de la mort de George Floyd, un Afro-Américain décédé après son interpellation par la police de Minneapolis (Minnesota), ne débouchent sur de nouvelles violences et de nouveaux pil-

lages. Mais tandis que l'administration du président Donald Trump qualifiait de terroristes les instigateurs des émeutes, il y a eu dimanche de nouveaux affrontements entre policiers et manifestants.

Plusieurs milliers de personnes ont pris part à travers le pays à ces rassemblements contre les violences policières et le racisme.

A Washington, une foule s'est massée devant la Maison Blanche en scandant des slogans, en allumant des feux et en brandissant des pancartes.

Selon le New York Times, Donald Trump avait été emmené vendredi à l'abri dans un bunker souterrain par le Secret Service --service de protection du président et de per-

sonnalités--, lors d'une manifestation similaire devant sa résidence.

Donald Trump, confronté aux désordres civils les plus graves de son mandat, fustigeait les "anarchistes".

La colère qui a explosé à Minneapolis après le décès le 25 mai de Floyd, 46 ans, aux mains d'un policier blanc, s'est rapidement propagée à travers le pays.

Des milliers de soldats de la Garde nationale ont été déployés dans quinze États et à Washington.

A Saint-Paul, ville qui jouxte Minneapolis, des milliers de personnes ont manifesté contre le racisme et pour que les policiers impliqués dans la mort de George Floyd rendent tous des comptes.

BÉLARUS

Arrestation d'une cinquantaine militants de l'opposition (ONG)

Une cinquantaine de militants de l'opposition, dont une de ses figures de proue, Mikola Statkevitch, ont été arrêtés au Bélarus à l'approche de la présidentielle prévue en août, selon une ONG.

Selon l'organisation de défense des droits humains Viasna, environ 50 militants de l'opposition ont été interpellés par la police vendredi et pendant le weekend alors qu'ils

rassemblaient des signatures pour permettre à des opposants de participer à la prochaine présidentielle.

Il s'agissait notamment de partisans du blogueur Sergueï Tikhonovski, lui-même arrêté vendredi, à qui la Commission électorale a interdit de se présenter au scrutin.

Une des principales figures de l'opposition, Mikola Statkevitch, a été ar-

rêté dimanche alors qu'il se rendait sur les lieux d'une action de protestation à Minsk. Sa femme Marina Adamovitch a indiqué lundi que son mari se trouvait en détention et devait prochainement comparaître devant un juge. M. Statkevitch, qui avait défié Alexandre Loukachenko à la présidentielle de 2010, avait par la suite été emprisonné pendant cinq ans pour avoir

organisé des manifestations contre le gouvernement. Cette condamnation lui vaut d'être banni de la course électorale en 2020. Le Bélarus a annoncé l'organisation d'une élection présidentielle le 9 août prochain, malgré l'épidémie du nouveau coronavirus qui n'a pas épargné le pays mais que le président Alexandre Loukachenko n'a cessé de minimiser.

HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

Des films documentaires consignent les crimes coloniaux dans les camps de concentration et les centres de torture

La torture pratiquée par la France coloniale en Algérie depuis le début de l'occupation jusqu'à la veille de l'indépendance, la politique de déplacement des populations autochtones et les camps de concentration sont des questions ayant suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, historiens et cinéastes, qui ont décidé de consigner les témoignages de moudjahidine et d'anciens condamnés à mort afin d'exposer, au grand jour, des violations flagrantes des droits de l'homme dont les séquelles persistent encore aujourd'hui.

Les historiens et les chercheurs en histoire d'Algérie s'accordent à dire que la France coloniale a pratiqué la torture dès 1830 et n'a eu de cesse de martyriser les civils et les prisonniers tout au long de sa présence en Algérie.

Ces pratiques ont laissé des séquelles physiques et psychiques sur les moudjahidine et les familles des martyrs qui ont vécu la torture ou les déplacements forcés vers les camps militaires, selon les déclarations de l'avocat des militants et révolutionnaires du Mouvement national et de la R évolution, le regretté Amar Bentoumi, dans le documentaire "Silence, on torture".

Après des années de lutte et d'écriture de l'histoire, "nous avons pu mettre à nu la réalité de la France coloniale et dévoiler au monde son vrai visage, de bourreaux qui foulaient aux pieds les droits de l'Homme, notamment le droit à la dignité et à la liberté", avait-il indiqué.

"Avec un occupant qui a été jusqu'à coudre les lèvres des moudjahidine, il ne pouvait y avoir d'autre moyen de dialogue en dehors des armes," a-t-il expliqué.

Réalisé par Mohamed Guettas, le documentaire "Silence, on torture", dont le scénario est signé par Abdelouahab Benmansour, brague la lumière sur les centres de torture, théâtre des pires crimes contre l'humanité, à travers des témoignages vivants de moudjahidine, qui reviennent, non sans peine, sur des scènes de sang et des méthodes de torture imaginées par la soldatesque française pour supplicier les révolutionnaires en les plongeant dans une spirale infinie de douleur et de souffrance.

Grâce à des témoignages vivants, ce film documentaire (produit par le ministère des Moudjahidine) révèle au Monde des crimes contre l'humanité imprescriptibles que la France coloniale a tenté depuis d'occultier à travers ses directives et lois.

Parmi ces témoignages, ceux

des moudjahidine Boudja maa Fellah et Abdelkader Ben Kacimi qui ont évoqué la gégène, le passage à tabac, le viol, la bassine de nuit et bien d'autres méthodes de torture aussi cruelles les unes que les autres.

Les moudjahidine Mohamed Bakir et Ameer Hadjersi ont reconnu être encore hantés par les supplices qui leur ont été infligés.

Le documentaire évoque également l'ordonnance N11 cosignée par le ministre de l'Intérieur, Maurice Bourguès Mounoury et le ministre de la Défense, le général Pierre Koenig, en juillet 1955 portant "adhésion totale et complète du Gouvernement français dans la guerre d'Algérie", et qui stipule de facto d'ouvrir le feu sur tout Algérien dont les mouvements sont suspects.

Au mois d'août de la même année, une autre instruction signée par le ministre de la Justice, Robert Schuman et le général Koenig précise la conduite à tenir en cas de plaintes pour des crimes perpétrés par les forces de l'ordre, à savoir l'annulation de la responsabilité pénale des auteurs et le classement sans suite des faits, car justifiés par les circonstances, la nécessité, ou l'ordre de la loi.

Autrement dit, le pouvoir civil garantissait aux bourreaux la protection et l'impunité, souligné la même source.

"Silence, on torture" consigne la tragédie du peuple algérien, à travers des photos et des séquences d'archives que les enfants d'aujourd'hui auraient peut-être du mal à regarder, mais qui étaient bel et bien le lot quotidien des Algériens loin des yeux des médias étrangers.

A présent, ils sont le témoin de l'atrocité abominable du colonisateur et de sa transgression de tous les us et lois garantes de la dignité de l'être humain et de son intégrité physique et morale.

Camps de concentration : le cas de Bouhmama (1954-1962)

Chercheuse en histoire à l'Université de Tours en France,



Quanassa Siari Tengour précise, dans le documentaire d'Abderezak Hellal sur les centres de concentration dans les Aurès, que les premiers déplacements forcés des populations autochtones de leurs dechras et faubourgs avaient débuté en novembre 1954 dans les environs d'Oued El Abiod et Oued Addi.

Elles furent placées dans ces camps sous haute surveillance militaire.

Elle évoque, à ce propos, la journée du 19 novembre 1954 lorsque les parachutistes du Colonel Ducourneau ont atterri sur les mechtas de "Hambla", "Akriche" et "Boucetta" où ils ont obligé les femmes à mettre le feu à leurs maisons avant de tirer à bout portant sur celles qui ont refusé et opposé une résistance, à l'instar des chahidate Mansoura et Djoumoua Bouchetta, Fatma Djaghroui et Fatima Berrehaïl.

Plus précise, l'historienne souligne que le Colonel Ducourneau avait été chargé par le général Chérière de "la mise en oeuvre" des ordres de déplacement de la population des Aurès vers les camps de concentration, avec "l'accord des autorités civiles", c'est-à-dire l'accord du Gouverneur de Constantine Dupuche, du Gouverneur général Roger Léonard et du ministre de l'Intérieur François Mitterrand.

Selon la chercheuse, le Général Georges Parlange, ramené du Maroc où il avait acquis une grande expérience dans l'apaisement des tribus et une parfaite maîtrise de la langue amazighe,

"avait joué un rôle important dans la consécration de l'expérience des camps de concentration".

Le nom de cet Officier des Affaires indigènes, arrivé dans la région (Aurès) début 55 et investi des pleins pouvoirs militaires et civils, est étroitement lié aux Sections administratives spécialisées (SAS), dont la finalité était le contrôle des populations placées dans ces camps.

Le documentaire reprend également le témoignage de Marc Garanger, photographe officiel au sein de son régiment, qui raconte que "les soldats français rasaient les villages d'origine et obligeaient leurs habitants à reconstruire d'autres à proximité des postes militaires entourés de barbelés".

Appelés nouveaux villages, ils étaient en réalité des camps de regroupement coloniaux".

Dans la commune de Bouhmama, les Moudjahidine se rappellent le massacre de 45 civils, hommes, femmes et enfants, dans la forêt de Béni Imloul et comment cette paisible localité a été transformée en lieu de torture par le colonisateur dès qu'il y ait mis les pieds le 4 novembre 1954.

Un grand camp de regroupement est créé dans la zone d'Afraksou, avec trois accès et 11 postes de contrôle, incluant les Douars d'Ouldja, de Mellagou et de Chélia.

D'autres centres ont été créés dans la région des Aurès comme Toughlane, Ouldja, Khirane, Ain Mimoune et Kaïa.

Une année avant l'indépen-

dance (1961), le nombre de ces centres s'élevait à 2.392 regroupant plus de 1,9 million d'Algériens, souligne la chercheuse Siari Tengour, citant des statistiques françaises.

Main Rouge : les crimes occultés

Acculée par son échec à faire face à la Révolution de libération, la France coloniale a eu recours à des méthodes totalitaires pour anéantir l'Armée de libération nationale (ALN) et tous ses sympathisants à l'intérieur et à l'étranger.

L'organisation "Main rouge" a été, ainsi, une autre preuve de l'abominable en termes de racisme et de persécution du colonisateur français.

A travers leurs témoignages dans le cadre de leur participation au film documentaire "Main rouge : les crimes occultés", les chercheurs en histoire ont été unanimes à relever que cette organisation avait incarné "la dérive institutionnalisée" de la colonisation française.

Le documentaire met en lumière les circonstances de l'apparition de cette organisation "fantoche" utilisée par les services de renseignement français pour neutraliser les dirigeants, les sympathisants et soutiens de la Révolution.

A ce titre, le scénariste Mustapha Ait Mouhoub précise que le film "jette la lumière sur une étape très sensible de l'histoire de la révolution algérienne", une étape qu'il qualifie de "guerre de l'ombre", "et qui est peu connue, car l'œuvre de la section Action des renseignements français", explique-t-il.

Preuves historiques à l'appui, ce document visuel illustre le recours du colonisateur à des méthodes extrêmes pour saper toute entreprise de libération de l'Algérie, et comment le FLN a réussi, quant à lui, à faire face aux exactions de la "Main rouge" en réorganisant ses actions sur le territoire français, à partir de 1958, selon les témoignages de Dahou Ould Kablia, Omar Bou-daoud et Daho Djerbal.

MUSIQUE

Sorti en Europe de "Ahney", nouvel album des "Tikoubaouine"

Un album résolument inscrit dans la world music, oscillant entre le Desert Blues, style de musique targui très en vogue, le reggae, le rock et la folk a été édité commercialisé récemment en Europe par le groupe "Tikoubaouine" sous le titre "Ahney" (vision).

Ce nouvel opus de douze titres majoritairement chantés en Tamasheq (variante de Tamazight parlée par les touareg algériens et de toute la région du Sahel) a été produit en Algérie par "Ostowana Music" avant d'être distribué en France, en Belgique, en Suisse et au Maroc ainsi que sur les plateformes de téléchargement sur Internet par le label français "Labalme music".

Ce deuxième album du groupe devrait

être disponible en Algérie après la levée des mesures de prévention de la propagation du coronavirus, le groupe souhaitant présenter son travail au public lors d'un grand concert.

Single à succès, "Tiniri" (désert) donne la La de cet album par un voyage dans l'aire de vie des nomades du grand sud porté par des sonorités typiques de l'Assouf, un jeu de guitare particulier devenu la marque de fabrique du genre, une basse aux influences reggae et une percussion alliant la batterie aux instruments et rythmes traditionnels targui.

Ce titre accompagné d'un clip tourné dans les grands espaces du sud algérien, est un cri du coeur qui chante le quotidien difficile des populations nomades les

plus vulnérables. Des titres comme "Aksanagh Tarha" (amours inaboutis), "Elalem" et "Amidimin" (mes amis) confirme l'orientation du groupe vers une fusion entre musique et textes targui et une grande influence reggae également audible dans le chant.

Des balades proches de la folk avec un timbre targui dominant sont également proposées par les Tikoubaouine dans des titres comme "Dounia Wassl", ou encore "Trilan Aman" (celui qui a de l'eau), un véritable voyage musical dans les grands espaces porté par des percussions traditionnelles et des sons de guitare assez métalliques et proche de l'unplugged. La touche des "Tinariwen", maîtres incontestés et précurseurs du blues du

désert, se retrouve dans le titre "Aytma" (mes frères) qui reproduit la même configuration instrumentale de ce groupe mythique qui a influencé toute la création musicale contemporaine des régions du Tassili et de l'Ahaggar.

Créé en 2010, ce groupe issu du grand sud algérien est composé des chanteurs et guitaristes Said Benkhira et Hocine Deggar, du bassiste Abdelhafidh Oumari et du percussionniste Djaber Asserir. Ils ont animé de nombreuses scènes dans différentes villes du pays avant de sortir en 2016 son premier album intitulé "Dirhan" (le souhait). Cette opus a permis aux Tikoubaouine de se produire en France et au Canada.

ETATS UNIS Vol inaugural du plus grand avion à 100% électrique

L'avion 100% électrique le plus grand de la planète, "Cessna Grand Caravan 208B" a fait vendredi son vol inaugural dans l'Etat de Washington.

"Vendredi 29 mai, un avion 100% électrique a volé pendant 28 minutes au-dessus du lac Moses dans l'Etat de Washington. Il s'agit d'un moyen de trans-

port à émission zéro", selon la chaîne de télévision CNBC. Cet aéronef est un Cessna Grand Caravan 208B avec un moteur 100% électrique de 750

chevaux. L'avion a la capacité de transporter jusqu'à cinq personnes, et est capable de parcourir jusqu'à 160 km, selon Flight Global.



USA - RUSSIE

Les premiers astronautes transportés par SpaceX sont entrés à bord de l'ISS

Les deux astronautes de la Nasa transportés par la capsule de SpaceX sont entrés dimanche dans la station spatiale internationale, une nouvelle étape franchie avec succès pour cette mission qui marque le retour des transports américains vers l'ISS après neuf ans d'interruption. Bob Behnken et Doug Hurley, qui ont décollé à bord d'une fusée Falcon 9 la veille depuis la Floride, sont les premiers astronautes à rejoindre la station, à 400 km de la Terre, grâce à un véhicule d'une société privée. La capsule Crew Dragon s'est amarrée à l'ISS à 14h16 GMT, quelques minutes en avance sur l'horaire prévu, après environ 19 heures de voyage. De nombreuses vérifications et réglages ont ensuite été effectués, et environ trois heures plus tard, l'écouille de la capsule a été ouverte.

Les deux meilleurs amis, d'anciens pilotes militaires, ont alors retrouvé les habitants actuels de la station, leur compatriote américain Chris Cassidy et deux astronautes russes, pour une photo collective. "Le monde entier a suivi cette mission et nous sommes tellement, tellement fiers de tout ce que vous avez fait pour notre pays, et en réalité pour inspirer le monde", les a félicités depuis la Terre le patron de la Nasa, Jim Bridenstine, juste après leur arrivée. "Ce fut un

honneur de faire partie de cet effort de neuf ans depuis la dernière fois qu'un véhicule américain s'est amarré à la station spatiale internationale", a déclaré Doug Hurley, 53 ans, après l'amarrage réussi. Depuis la fin des navettes spatiales en 2011, seules des fusées russes envoyaient les Américains vers l'ISS, qui file à 27.000 km/h autour de la Terre. La Nasa a chargé SpaceX de développer un nouveau taxi spatial, et si cette mission-ci --qui pourrait durer jusqu'en août--



est certifiée sûre, les Américains ne dépendront plus des Russes pour accéder

à l'espace. Pour trois milliards de dollars, accordés depuis 2011 dans le cadre d'un contrat à prix fixe, SpaceX a promis à la Nasa six allers-retours vers l'ISS, avec quatre astronautes à bord. Le chef de l'agence spatiale russe, Dmitri Rogozine, a félicité dimanche sur Twitter Jim Bridenstine, ainsi que le fondateur de SpaceX, Elon Musk: "Je souhaite aux équipes de la Nasa de finir avec succès de reconstruire son système de transport national", a-t-il écrit.

L'agence spatiale russe félicite SpaceX pour son vol réussi

L'agence spatiale russe Roskosmos, jusqu' alors la seule capable d'envoyer des cosmonautes sur la Station spatiale internationale (ISS), a félicité dimanche la société américaine SpaceX pour le décollage réussi de sa fusée emportant deux astronautes américains sur la station orbitale.

Avec ce lancement depuis le centre spatial Kennedy, SpaceX est devenue la première société privée à envoyer des astronautes dans l'espace, un succès historique qui offre aux Etats-Unis un nouveau moyen de transport spatial après neuf ans d'interruption.

"Je voudrais saluer nos collègues américains", a déclaré, dans une vidéo publiée

sur la page Twitter de Roskosmos, le cosmonaute Sergueï Krikaliou, directeur exécutif de l'agence spatiale russe pour les programmes de vols habités.

"Le succès de cette mission va nous apporter de nouvelles opportunités qui bénéficieront à tout le programme international" de vols habités dans l'espace, a-t-il ajouté. Depuis l'arrêt des navettes Columbia en 2011, les fusées russes Soyouz décollant du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan étaient les seules capables

d'acheminer des hommes sur l'ISS. La Nasa devait donc passer par Roskosmos pour envoyer ses astronautes sur la station spatiale internationale mais ce décollage réussi pourrait rabattre les cartes en matière de vols spatiaux. Dans un contexte de tensions croissantes entre la Russie et les pays occidentaux depuis plusieurs années, l'ISS est un rare exemple de coopération internationale n'ayant pas été mise à l'arrêt.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR.
DAIRA DE FENOUGHIL.
COMMUNE DE FENOUGHIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°03-/2020

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale De Fenoughil wilaya D'Adrar Lance un avis d'appel d'Offre Ouvert avec Exigence Des Capacité Minimales Ouvert pour :

OPERATION : Etude et réalisation deux Classes scolaires à l'école Coranique Cheikh Moulay Lahabib Tafsaout

PROJET : Réalisation deux Classes scolaires à l'école Coranique Cheikh Moulay Lahabib Tafsaout

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent offre est disposant d'un Certificat de qualification et classification professionnelle activité principale ou secondaires (Bâtiment) de catégorie III et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès (bureau Secrétariat de Président) de L'APC contre paiement (10.000.00 DA). (NIF:096304159017628 / ART: 01151106395 / tel: 049 34 11 78)

Les offres seront déposées par porteur au bureau des marches APC fenoughil sous trois enveloppes cachetées, l'enveloppe extérieure doit porter la mention : Appel d'Offres Ouvert avec Exigence Des Capacité Minimales N° 03/2020 à Ne Pas Ouvrir en citant l'objet de l'offre.

A l'appui de leurs soumissions les candidats devront joindre obligatoirement les documents administratifs et fiscaux exigés. Par la réglementation en vigueur et notamment :

- CONDITION MINIMALE D'ELIGIBILITES

- Certificat de qualification et classification professionnelle Catégorie Trois (III) et plus activité Bâtiment (Principale ou secondaires).

- 02 attestations Bonnes d'exécution dans les Secteur Bâtiment à dix (10) dernière année .

- Chiffre d'affaire supérieur ou égale 30.000.000.00 DA dans les Cinq dernière année

- CONTENU DE L'OFFRE

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le CG instruction aux soumissionnaires Article 12 page 15

- PREPARATION DES OFFRES:

La date limite pour dépôt des offres est fixe a 15 jours a compter de la premier apparition du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Le jour et l'heure limité de dépôt des offres et le jour et l'heure D'ouverture des plis technique et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H : 00

- OUVERTURE DES PLS TECHNIQUES ET FINANCIERS:

La séance d'ouverture des plis technique et financier Tiendra lieu la dernière jour du délai des dépôts des offres à 14H:30. Le présent avis tient Lieu de convocation, si celle-ci correspond à un jour férié elle sera reporté au jour du travail suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anej : 2016009033 du 02/06/2020

CHINE

La Chine place deux satellites sur leur orbite prévue

La Chine a envoyé dimanche deux satellites dans l'espace depuis le centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest du pays, a rapporté l'agence Chine nouvelles.

Les satellites, transportés par une fusée porteuse Longue Marche-2D, ont été placés en orbite avec succès.

Le Gaofen-9, un satellite à télédétection op-

tique, est capable de fournir des photos avec une résolution d'environ un mètre, selon Chine nouvelles.

Il sera utilisé dans le recensement cadastral, la planification urbaine, la conception du réseau routier et les estimations de rendement des cultures, ainsi que la réduction des catastrophes, selon la même source. Il peut également servir les projets

le long de "la Ceinture et la Route". L'autre satellite, HEAD-4, a été développé par HEAD Aerospace Technology Co. Ltd, entreprise basée à Pékin, a-t-on ajouté. Il peut collecter des informations depuis l'orbite, dont celles sur les navires et les avions, ainsi que sur l'Internet des objets. Il s'agissait du 333e vol des fusées porteuses de la série Longue Marche.

ETHIOPIE

L'Ethiopie lance deux applications mobiles pour lutter contre la COVID-19

L'Ethiopie a lancé deux applications mobiles pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus qui a touché jusqu'à ce dimanche un total de 1 172 personnes, selon un bilan du ministère de la Santé.

Les applications mobiles, dévoilées samedi par l'Institut éthiopien de la Santé publique et le ministère de la Santé, permettent de suivre les personnes et les alerter en cas de contact étroit avec un patient infecté par le coronavirus, et de partager l'information entre le personnel médical.

Le lancement de ces applications intervient dans le cadre des mesures prises

par les autorités éthiopiennes pour lutter contre la COVID-19. A ce jour, l'Ethiopie totalise 1 172 cas confirmés après que 109 personnes aient été testées positives au COVID-19 durant les dernières vingt-quatre heures sur les 2 836 tests effectués.

Les nouveaux cas confirmés (61 hommes et 48 femmes), dont le plus jeune ayant 5 ans, sont tous des éthiopiens, dont 99 signalés dans la capitale Addis-Abeba. Trois personnes sont décédées, portant le nombre total de décès à 11 et un patient s'est remis du virus, ce qui porte le total des guéris ons à 209. Le nombre total de tests a atteint 109 451, est-il indiqué.

TENNIS - US OPEN

Des mesures drastiques envisagées par les organisateurs

Les organisateurs de l'US Open de tennis, prévu fin août à New York, comptent instaurer des mesures plus ou moins drastiques, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), rapporte dimanche L'Equipe.

Parmi les mesures envisagées, la mise à disposition de charters pour les joueurs arrivant de zones considérées comme à risque, en Europe (Paris, Vienne, Francfort), en Amérique du Sud (Buenos Aires) et en Asie (Dubai).

Avant de monter dans l'avion, les joueurs devraient être testés et avoir la preuve qu'ils sont négatifs au Covid-19.

Puis, une fois sur place, un suivi quotidien serait mis en place : questionnaire de santé à remplir, contrôles de température, tests nasaux, salivaires et d'anticorps.

Alors qu'environ 850.000 fans avaient assisté au Majeur l'an passé, l'édition 2020, si elle a lieu, se disputerait probablement à huis clos, comme le souhaite le gouverneur de l'Etat de New York, Andrew Cuomo.

"C'est une des options étudiées", a indiqué Stacey Allaster, directrice exécutive en charge du tennis professionnel à la Fédération américaine (USTA).

Il y a "de moins en moins de chances" qu'il y ait des spectateurs cette année, a pour sa part indiqué le directeur financier de l'USTA, Lew Sherr.

Même à huis clos, un tel événement rassemble des milliers de personnes.

Pour limiter les risques de contagion, l'USTA entend limiter l'entourage des joueurs.

"Ils ne viendront pas avec cinq, six, sept ou huit personnes", affirme Allaster.

Le tournoi pourrait fournir des kinés et des masseurs pour que les athlètes ne viennent pas avec leurs.

La fédération américaine envisage aussi de diminuer le nombre de juges de ligne par match en se reposant davantage sur le "Hawk eye".

"Ce n'est pas évident, on veut évidemment conserver le plus haut degré d'intégrité", explique Allaster qui, pour l'instant, n'imagine pas le tournoi sans ramasseurs de balles - tous adultes, aucun enfant.

L'USTA pourrait créer des vestiaires supplémentaires, notamment en utilisant les infrastructures qui avaient accueilli des centaines de lits d'hôpitaux temporaires au plus fort de la pandémie à New York, et améliorer le système de ventilation.

Si une annulation ou un report en fin d'année à Indian Wells ou Orlando sont toujours envisagés, les organisateurs de l'US Open font tout pour que le Grand Chelem new-yorkais se dispute comme prévu à la fin du mois d'août (qualifications à partir du 2 4 août, finale le 13 septembre) au Billie Jean King National Tennis Center.

Une annonce sera faite entre le milieu et la fin du mois de juin. En attendant, l'USTA travaille sur toutes les mesures sanitaires nécessaires au bon déroulement du tournoi pour "minimiser le risque" de propagation du coronavirus. Elle a présenté son plan à un groupe médical consultatif vendredi.

VOLLEY-BALL / ALGÉRIE

"Le championnat reprendra ses droits en septembre"

Le championnat national de volley-ball dans ses différents paliers, suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de coronavirus (COVID-19), reprendra ses droits en septembre prochain, a annoncé dimanche le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB), Mustapha Lamouchi.

"Nous avons retenu au préalable trois scénarios possibles, mais nous avons décidé finalement de reprendre la compétition le premier week-end après la tenue de l'examen du baccalauréat.

Les matchs se joueront bien évidemment à huis clos dans des salles désinfectées, avec des mesures de prévention sanitaire strictes et des gestes barrières pour éviter toute contagion", a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars dernier, jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du COVID-19.

"Nous allons boucler le championnat et la Coupe d'Algérie en deux mois, pour laisser ensuite place au stage de l'équipe nationale prévu du 1er au 20 décembre, en



vue du Championnat arabe des nations en Tunisie. La prochaine édition du championnat national débutera en janvier 2021", a-t-il précisé. Ainsi, le calendrier se poursuivra avec les 12 journées restantes de la Super-Division (hommes) et 6 journées pour

le championnat féminin, alors que la Coupe d'Algérie a atteint le stade des 1/8 de finale. Dans une précédente déclaration à l'APS, Mustapha Lamouchi avait estimé que le Six national n'a pas été perturbé par la situation actuelle, du moment qu'aucun stage

ou échéance n'était prévu. "Le report du Championnat arabe des nations, qui devait se dérouler en octobre dernier, a engendré automatiquement le report du prochain regroupement initialement prévu à l'issue de la saison", a-t-il expliqué.

GOAL-BALL (CLASSEMENT MONDIAL)

L'Algérie progresse chez les dames et régresse en messieurs

La sélection algérienne féminine de goal-ball a progressé dans le classement mondial du mois d'avril de la Fédération internationale des sports pour malvoyants (IBSA) en se hissant à la 9e place, alors que les messieurs reculent à la 11e position.

Avec un total de 218 points, l'équipe algérienne des dames, entraînée par le sélectionneur Mohamed Bettahrat, occupe la 9e position mondiale sur 56 pays classés, grâce notamment au titre de champion d'Afrique ramené en mars dernier d'Egypte et qui lui a permis de

se qualifier pour la seconde fois de son histoire aux Jeux Paralympiques, prévus à Tokyo en 2021. Cette 9e position permet également aux Algériennes de dominer le continent, devant l'Egypte (29e), l'Ouganda (35e), le Rwanda (41e), le Kenya (42e), le Maroc (48e), l'Afrique du Sud (53e) et la Tunisie (54e). Le haut du classement mondial pour le mois d'avril reste inchangé, avec, dans l'ordre, le trio Turquie, Brésil et Chine.

Chez les messieurs, l'équipe algérienne a perdu une place au classement d'avril, reculant à la 11e position, malgré

son dernier sacre de champion d'Afrique en Egypte et une qualification aux joutes paralympiques de Tokyo. Les "Verts" conservent néanmoins leur "mainmise" sur le continent, puisque la sélection égyptienne (finaliste de la dernière CAN) ne pointe qu'à la 32e position. Les quatorze autres nations africaines classées n'interviennent qu'à partir de la 45e position avec le Maroc.

Le podium est toujours occupé par le Brésil (1er), la Lituanie (2e) et l'Allemagne (3e), alors que 94 pays figurent dans le classement de l'IBSA.

TRIATHLON

Report des Mondiaux multisports à 2021

Le Conseil exécutif du Triathlon mondial (WT) a approuvé le report, à l'année 2021, des Championnats du monde multisports, initialement prévus à Almere (Pays-Bas) du 4 septembre au 13 septembre 2020, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a indiqué l'instance internationale sur son site.

"Les Mondiaux multisports d'Almere auront lieu désor-

mais en 2021 à des dates à confirmer ultérieurement", a souligné WT, ajoutant que par conséquent, les Championnats du monde multisports de Townsville (Australie) auront lieu en 2022, et Ibiza (Espagne) les accueillera en 2023.

"Cette décision n'a pas été facile à prendre pour les comités d'organisation, mais compte tenu de la situation à laquelle les athlètes sont

confrontés et dont beaucoup n'ont pas un accès suffisant à l'entraînement en raison du verrouillage, et des restrictions de voyage toujours appliquées dans de nombreux pays, la meilleure option qui restait était de reporter les épreuves d'un an", a expliqué la présidente du Triathlon mondial et membre du CIO, Marisol Casado.

Les Championnats du

monde multisports sont un événement de 10 jours rassemblant plus de 8.000 triathlètes dans les spécialités de duathlon, triathlon longue distance, aquathlon et triathlon.

Les Mondiaux multisports ont fait leur entrée dans le calendrier de l'Union internationale de triathlon en 2017 à Penticton (Canada).

RUGBY / PAYS DE GALLES

Howley : «J'ai sombré dans les paris par chagrin»

L'ancien entraîneur-adjoint du XV du Pays de Galles, Rob Howley, suspendu 18 mois pour avoir enfreint le règlement sur les paris sportifs, a indiqué dans une déclaration à la presse britannique que le démon du jeu s'était emparé de lui après la mort de sa soeur, en 2011.

Accusé de paris illégaux, Howley avait été renvoyé au pays en septembre dernier, en pleine préparation à la Coupe du monde au Japon. La fédération galloise l'avait suspendu en décembre dernier de toute activité liée au rugby pour 18 mois, dont neuf avec sursis. A quinze

jours de la fin de sa suspension, Rob Howley se souvient dans The Mail on Sunday ne pas avoir rendu sa visite hebdomadaire à sa soeur Karen la semaine de la mort, dans la maison où il l'avait placée alors qu'elle luttait contre la dépression et l'alcoolisme afin de l'éloigner de leur mère. "Je me suis reproché sa mort. Si je l'avais vue ce mercredi-là, serait-elle toujours en vie ?", s'interroge l'ancien capitaine et demi de mêlée du XV du Poireau, aujourd'hui âgé de 49 ans. L'ancien membre des Lions britanniques en 2001 raconte qu'il était alors

rongé par la culpabilité de l'avoir placée dans cette maison. "En la mettant seule dans cette maison, j'ai créé un environnement lui permettant de se suicider. Son alcoolisme s'est aggravé. J'ai eu le sentiment de creuser sa propre tombe", confesse-t-il. Howley affirme s'être alors totalement plongé dans son métier, mettant une chape de plomb sur ses tourments, et s'être adonné aux paris. "Je n'ai jamais fait cela pour l'argent. Ça n'a pas été une addiction. C'était une manière pour moi de m'échapper et d'oublier", a-t-il ajouté.

ALGÉRIE

Pas de saison blanche, le championnat reprendra après la levée du confinement (FAF)

La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) reprendra ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral (BF) de la FAF, tenue en visioconférence, sous la présidence de Kheïreddine Zetchi.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de maintenir la feuille de route initialement établie par le BF le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics.

Il s'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement.

Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement.

Pour les championnats amateurs (LNFA et LIRF) de la catégorie seniors, ils seront calqués sur les championnats profession-



nels des Ligues 1 et 2 (éventuellement à une semaine près).

La décision du BF intervient deux jours après la sortie médiatique du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, lors de laquelle il a affiché son scepticisme quant à une reprise de la compétition en raison de la crise sanitaire provoquée par le COVID-19.

"Personnellement, je pense que nous ne pouvons pas reprendre la compéti-

tion. Il sera très difficile aux clubs de respecter les mesures de prévention et le protocole sanitaire.

Nous n'avons pas les moyens des pays européens pour rejouer au football, des centaines de millions d'euros ont été déboursés en Europe pour reprendre.

La santé du citoyen doit primer avant toute autre chose", a-t-il indiqué.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le

16 mars dernier et ce jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du COVID-19. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger.

Le Chabab et le "Doyen" comptent un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médé a domine la compétition avec 42 points, soit deux de plus que son dauphin la JSM Skikda.

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL AMATEUR La FAF s'inscrit au nouveau programme de la Fifa

La Fédération algérienne de football (FAF) s'est inscrite à un nouveau programme de la Fédération internationale (Fifa) pour le développement du football amateur dans le monde, a indiqué l'instance fédérale dimanche sur son site.

"La FAF s'est inscrite à travers les différents programmes qu'elle mène et répondra au questionnaire de la Fifa transmis à ce sujet et si les conditions sanitaires le permettent, une visite de l'instance internationale sera effectuée pour expliquer en détails le programme", a indiqué la FAF dans un communiqué.

Pour la phase pilote du programme, un nombre restreint de fédérations seront choisies dans les prochains mois, souligne la FAF, tout en précisant que "dans le cas où les vols internationaux n'auraient pas repris, des vidéo-conférences seront organisées pour continuer le travail à distance".

La FAF a tenu à rappeler que "le football amateur concerne toute l'activité du football non élite et non professionnel, et peut toucher toutes les catégories comme le football des enfants, de jeunes, seniors et adultes dont l'âge peut aller de +35 -40 ans, masculin et féminin.

Les championnats de football à 5, à 7 ou à 9 pour enfants de moins de 12 ans, les compétitions de jeunes, les championnats des clubs amateurs et des filles sont les principaux piliers du football amateur".

Les compétitions scolaires, le futsal et le beach-soccer ainsi que les autres activités de football comme le mini-foot ou le football des sociétés (Corporate Football ou "sport et travail") sont considérées comme activités du football amateur à condition que la fédération nationale soit responsable ou partenaire actif de cette activité, conclut la FAF.

ITALIE

L'Algérien Bennacer intransférable pour le futur entraîneur du Milan AC

Le milieu de terrain international algérien Ismail Bennacer serait intransférable et restera au Milan AC, a rapporté La Gazzetta dello Sport dans sa livraison de lundi.

"Très convaincant sous la tunique rossonera, le meilleur joueur de la CAN 2019 a été jugé intransférable par la direction du club et surtout par le futur patron du secteur sportif, l'Allemand Ralf Rangnick", a précisé le journal italien.

Des informations d'un retour en France ont circulé pour l'ancien joueur de Tours, avec un intérêt supposé du PSG à son endroit, mais "il n'est pas question de le laisser filer et ce, quelle que soit la somme qui pourrait être proposée pour ses services", assure le quotidien aux pages roses.

Rangnick ne s'est pas encore officiellement installé sur le banc du prestigieux club lombard, mais il a déjà commencé ses manœuvres afin de bâtir une équipe compétitive.

Il sait que Bennacer, qui a le meilleur taux de dribbles réussis en Serie A (80%) parmi ceux qui en ont tenté au moins 30, incarne l'avenir et il est enclin à construire l'équipe autour de lui, selon La Gazzetta dello Sport.

La même source a ajouté que l'expérimenté technicien, qui prendrait la place de Stefano Pioli, a identifié le champion d'Afrique algérien aux côtés d'autres joueurs à l'instar du Français Théo Hernandez, du Turc Hakan Calhanoglu et du Portugais Rafael Leao comme les éléments à conserver à tout prix. "Pour le reste, personne n'est jugé indispensable et des renforts sont à prévoir dans de nombreux secteurs". Pour sa part, Bennacer a indiqué dans un entretien accordé au site Sportweek qu'il avait porté son choix sur le Milan AC pour "son histoire, mais surtout parce que son projet était le meilleur pour (lui)". "Je ressens l'importance de ce maillot et je dois encore progresser et m'améliorer. Je veux tout donner", assure-t-il.

APS

ALGÉRIE

«On m'a contacté pour arranger le match face à l'ESS»

Le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa, auditionné dimanche par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a révélé qu'il avait été contacté par une personne pour arranger le match perdu à domicile face à l'ES Sétif (0-2), dans le cadre de la 21e journée du championnat de Ligue 1 de football.

"Effectivement, j'ai été contacté par une personne, dont je préfère taire le nom, pour arranger le match face à l'ESS. L'affaire se trouve actuellement entre les mains de la justice, mais je peux vous assurer que le match n'a pas été arrangé.

L'USB est un club propre qui ne marche pas dans la combine, d'autant plus que nous jouons pour le maintien", a affirmé le premier responsable de l'USB à la presse peu après son audition. La décision de convoquer Abdallah Benaïssa ainsi que le président du CA Bordj Bou Arréridj, Anis Benhamadi, a été prise par la commission de discipline après l'audition jeudi dernier du manager de



joueurs Nassim Saâdaoui. Ce dernier a plaidé son innocence dans l'affaire de marchandage présumé de matchs qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore, avec le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya, tout en insistant que le sonore en question "n'est pas un faux", contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un "montage".

"Ce jour-là, l'ensemble des joueurs avaient pris part à cette rencontre, à l'exception de Lakhdari, qui souffrait d'une blessure, c'est un enfant du club que je ne soupçonne nullement.

Concernant l'enregistrement sonore, j'ai été auditionné en tant que témoin, c'est la justice qui tranchera.

Celui qui a fauté doit payer", a-t-il ajouté. De son côté, le président du CABBA a plaidé son innocence, affirmant qu'il n'avait "aucune relation ni de près ni de loin avec l'enregistrement sonore".

"Je suis venu pour défendre mon club en tant que témoin. Nous n'avons aucune relation avec ce sonore.

L'affaire se trouve au niveau de la justice, nous avons confiance en elle.

Je connais Fahd Halfaya qui, grâce à lui, avons fait signer la saison dernière des joueurs qu'il nous a proposés, mais je peux assurer que ces accusations sont infondées".

Cette affaire a fait réagir le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a déposé une plainte contre X devant la justice, alors que la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué dans un communiqué qu'elle s'était saisie du dossier, tout en dénonçant avec vigueur ces "pratiques condamnables".

Le PSG prêt à débours 50 millions d'euros pour s'offrir Bennacer

Le président du Paris Saint-Germain, le Qatar Nasser Al-Khelaïfi, serait prêt à débours 50 millions d'euros pour s'offrir les services de l'international algérien Ismail Bennacer, sous contrat avec le Milan AC, a rapporté le quo-

tidien italien La Gazzetta dello Sport. Selon la même source, les responsables du club milanais ont refusé une première offre de 30 millions d'euros du club français de Ligue 1, ajoutant que les "Rossoneri" ne veulent pas céder Bennacer,

considéré comme l'une des valeurs sûres de l'équipe. Toutefois, explique La Gazzetta dello Sport, la nouvelle offre du propriétaire qatari pourrait faire changer d'avis aux Milanais, au vu de la situation financière du club actuellement. Il est

à rappeler que le champion d'Afrique en titre algérien avait signé en juillet 2019 au Milan AC un contrat de quatre années, contre un montant de 16 millions d'euros, en provenance d'Empoli, relégué en Serie B.

ESPAGNE

L'entraîneur Garitano prolonge d'un an avec l'Athletic Bilbao

L'entraîneur Gaizka Garitano a prolongé d'une saison, soit jusqu'en juin 2021, son contrat avec l'Athletic Bilbao, qui arrivait à expiration cet été, a annoncé dimanche le club de première division espagnole de football.

"Très heureux de la confiance démontrée par le club", a réagi le Basque dans un communiqué de l'Athletic, dont il dirige l'équipe première depuis décembre 2018.

Garitano a depuis disputé 61 matchs sur le banc de Bilbao, terminant huitième de Liga en 2019 alors que l'équipe était reléguable au moment de son arrivée.

Cette année, il est parvenu à hisser l'Athletic en finale de Coupe du Roi, contre la Real Sociedad, qui reste à disputer à une date encore inconnue.

En Liga, l'Athletic occupait la 10e place du classement au moment de son interruption à la mi-mars dernier, à cause de la pandémie du Covid-19.

"L'aventure que nous avons vécue en coupe cette saison a été magnifique et nous avons la possibilité de remporter un trophée", a déclaré Garitano. La Liga doit reprendre le 11 juin, après trois mois d'interruption à cause de la crise sanitaire

Reprise du Championnat d'Angleterre de 2e division fixée au 20 juin

Le Championnat d'Angleterre de 2e division de football pourrait reprendre le 20 juin à huis clos, après trois mois et demi de suspension en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé dimanche son organisateur, l'English Football League (EFL).

"Après le feu vert samedi du gouvernement pour la reprise des compétitions sportives à huis clos, l'EFL a fixé ce week-end au 20 juin la date prévisionnelle de reprise de son championnat de 2e division", a indiqué l'instance dans un communiqué.

Cette date (du 20 juin) reste soumise au fait que toutes les conditions sanitaires fixées par le gouvernement soient respectées et que tous les clubs reçoivent le feu vert de leurs autorités locales pour organiser des matches à domicile", poursuit le texte.

"Après avoir envisagé différents scénarios et discuté de l'importance de finir la saison en même temps que celle de la Premier League pour éviter des problèmes potentiels pour les clubs relégués et promus, la saison de Championship devrait se conclure vers le 30 juillet avec la finale des barrages de promotion", a précisé l'EFL.

La Championship, appellation officielle du Championnat d'Angleterre de 2e division, est suspendue depuis le 8 mars et 108 matches sont encore à disputer, soit neuf journées.

Au moment de la suspension du championnat, Leeds était en tête avec un point d'avance sur West Bromwich, tandis que Fulham, Brentford, Nottingham Forest et Preston occupaient les 3e, 4e, 5e et 6e places, synonymes de barrages de promotion.

La Premier League, le Championnat d'Angleterre de 1re division, doit reprendre le 17 juin avec deux matches en retard de Manchester City et d'Aston Villa, qui recevront respectivement Arsenal et Sheffield United.

Le week-end suivant, entre le vendredi 19 et le lundi 22, se tiendra la première des neuf journées pleines restantes.

APS

KLOPP

La reprise des entraînements collectifs, "un immense soulagement"

L'entraîneur de Liverpool Jurgen Klopp a admis dimanche que la reprise des entraînements collectifs était un "grand soulagement", alors que la Premier League doit reprendre mi-juin après trois mois d'arrêt en raison du coronavirus.

"Nous n'avons jamais eu neuf semaines sans entraînement dans notre vie depuis que nous jouons au football.

Tout cela est différent mais aussi intéressant", a déclaré Klopp sur le site internet de Liverpool.

"Cela fait toute la différence pour nous, pour être honnête, de nous réunir et d'avoir cette heure ou deux ici ensemble.

Vous avez ce contact, cette interaction, directement sur le terrain, et non par l'intermédiaire d'un ordinateur ou d'un écran.

C'est un énorme, énorme soulagement", a analysé le technicien allemand.

Le championnat anglais doit reprendre le 17 juin et les équipes ont pu renouer avec les entraînements en groupes après des semaines de confinement. Cette période a été particulièrement frustrante pour l'entraîneur des Reds, dont l'équipe est

confortable- ment en tête avec 25 points d'avance et tout proche de remporter son premier titre national depuis 30 ans. Le premier match des Reds sera le derby de la Mersey contre Everton.

"Nous n'avons pas besoin d'être en forme pour le match maintenant. Nous travaillons avec une intensité croissante, jour après jour, mais nous devons être en forme le 19 ou le 20, quel que soit le jour où le match contre Everton sera fixé, a poursuivi Klopp.

Liverpool attend la confirmation des horaires et des lieux de ses matches alors que le chef-adjoint de la po-



lice du sud Yorkshire a récemment exprimé ses inquiétudes concernant les possibles mouvements et célébrations des supporters de Liverpool.

Tous les matches de Premier League se dérouleront à huis clos et il a été suggéré que Liverpool joue sur terrain neutre afin d'empêcher

les fans de se rassembler à l'extérieur du stade. La police du Comté de Merseyside s'est de son côté déclarée prête à encadrer les matches des deux clubs de Liverpool, ne voyant "aucune objection à ce que les matches à domicile d'Everton ou de Liverpool soient joués sur leurs terrains respectifs".

ESPAGNE

Reprise du foot avec le derby de Séville, fin de la saison le 19 juillet

Le Championnat d'Espagne, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de coronavirus, reprendra le 11 juin avec le derby de Séville, et se terminera le 19 juillet, a annoncé dimanche la LaLiga, la Ligue espagnole de football.

La 28e journée débutera le jeudi 11 juin à 22h00 (20h00 GMT) avec le duel entre le Séville FC et le Betis.

Le leader, le FC Barcelone, se rendra le samedi 13 juin à Majorque, tandis que le lendemain, son premier pour-

suivant et grand rival, le Real Madrid, recevra Eibar.

La 29e journée débutera dès le 15 juin et prendra fin le 18 juin, avec la réception de Leganés pour le Barça le 16 juin et de Valence pour le Real deux jours plus tard.

Seuls les programmes complets des 28e et 29e journées ont été dévoilés par la LaLiga qui a programmé deux journées par semaine jusqu'au terme de la saison fixée au 19 juillet. "Nous voulons

que la prochaine saison débute le 12 septembre", a confirmé Javier Tebas, le patron de LaLiga, sur la chaîne de télévision Vamos de Movistar.

"Nous avons conçu le calendrier pour donner à chaque équipe au moins 72 heures de repos entre deux matches (...) Nous actualiserons le calendrier deux journées à la fois pour tenir compte des prévisions météorologiques, qui sont connues une quinzaine de jours à l'avance", a-t-il précisé.

ALLEMAGNE

Avec un triplé de Sancho, Dortmund tient ses poursuivants à distance

Triplé de Sancho et victoire 6-1 contre la lanterne rouge Paderborn: cinq jours après sa défaite 1-0 dans le Klassiker contre le Bayern, Dortmund s'est relancé dimanche, pour la 29e journée de Bundesliga, à huis clos pour cause de coronavirus.

Ces trois points permettent au Borussia de rester à sept unités du leader Munich à cinq journées de la fin, et

surtout de maintenir ses poursuivants à distance.

Mönchengladbach et Leverkusen sont 4 points derrière, et Leipzig à 5.

Mais le RB peut se rapprocher s'il s'impose lundi soir à Cologne (20h30/18h30 GMT) dans le match de clôture de cette 29e journée.

Sancho, l'attaquant anglais de 20 ans, star du Borussia cette saison, avait été handi-

capé par une blessure et n'était entré qu'à la pause contre Munich, sans réussir à renverser le match.

Contre Paderborn, il était titulaire et a fait parler sa classe. Il a marqué trois fois (57e, 74e et 90e+1). Thorgan Hazard avait ouvert le score (54e).

Achraf Hakimi (4-1, 85e) et Marcel Schmelzer (5-1, 89e) ont participé à la fête. Pader-

born a sauvé l'honneur par Uwe Hünemeier (72e).

Après son premier but, Sancho a enlevé son maillot et dévoilé un T-shirt portant l'inscription "Justice pour George Floyd", en hommage à un Afro-Américain de 46 ans, décédé après son arrestation lundi à Minneapolis, dont la mort a suscité une vague de protestations aux Etats-Unis et ailleurs.

L'entraîneur de l'Atalanta avait le Covid-19 pendant le match à Valence

L'entraîneur de l'Atalanta Bergame, Gian Piero Gasperini, a révélé dimanche qu'il souffrait du Covid-19 en mars, pendant le dernier match de Ligue des champions de son équipe avant que la pandémie ne stoppe la compétition.

"La veille du match à Valence, j'étais malade. L'après-midi avant le match, encore pire. Je n'avais pas bonne mine sur le banc", a raconté l'Italien à la Gazzetta dello Sport.

L'Atalanta avait battu l'équipe espagnole 4-3 pour ce huitième de finale retour à huis clos qui avait permis au club de Bergame de passer en quarts

de finale pour sa première participation à la C1. "C'était le 10 mars. Les deux nuits suivantes à Zingonia (centre d'entraînement de l'Atalanta, ndlr) j'ai peu dormi. Je n'avais pas de fièvre mais je me sentais éreinté, comme si j'avais 40 de fièvre", raconte Gasperini, 62 ans.

Le coronavirus se propageait déjà en Europe et faisait des ravages dans le nord de l'Italie, notamment à Bergame qui a été l'une des villes les plus durement touchées par la pandémie.

"Une ambulance passait toutes les deux minutes. Il y a un hôpital à côté. On se croyait dans un pays en guerre.

Le soir, je pensais +si je vais là-bas, qu'est-ce qui va m'arriver?+" "Je ne peux pas m'en aller maintenant, j'ai tellement de choses à faire..."

Je le disais en rigolant, pour alléger les choses. Mais je le pensais vraiment", témoigne l'entraîneur. N'ayant pas de fièvre, Gasperini n'a pas été hospitalisé et n'a fait un test qu'il y a 10 jours, confirmant qu'il avait bien eu le Covid-19. Ce n'est que quatre jours après le match à Valence que son état a commencé à s'améliorer, mais il a ensuite perdu le goût, un des symptômes de la maladie.

MOURINHO PAS INTÉRESSÉ POUR COUTINHO?

Selon les informations du quotidien espagnol Marca, José Mourinho n'aurait en réalité pas l'intention de s'attacher les services de Philippe Coutinho cet été. L'entraîneur des Spurs auraient aussi reçu le soutien de ses dirigeants pour cette décision notamment à cause salaire mirobolant qu'il faudrait éventuellement offrir au Brésilien. Après avoir explosé à Liverpool, le joueur de 27 ans cherchait une porte de sortie et espérait qu'un club anglais lui tende les bras. A voir quelle pourrait être la solution trouvée pour Coutinho, dont l'avenir semble s'écrire toujours plus loin de Barcelone.



KLOPP SOULAGÉ DE REPRENDRE

L'entraîneur des Reds, tout proche d'un sacre attendu depuis 30 ans en Premier League, s'est dit soulagé de voir le championnat reprendre le 17 juin.

Plus de deux mois après l'interruption en raison du coronavirus, les entraînements en groupe sont de nouveau autorisés pour les clubs de Premier League. La reprise du championnat anglais est prévue pour le 17 juin prochain, un soulagement pour Jürgen Klopp.

"Nous n'avons jamais eu neuf semaines sans entraînement dans notre vie depuis que nous jouons au football, s'est exclamé le technicien allemand sur le site officiel des Reds. Tout cela est différent mais aussi intéressant.

"Après, pour être honnête, cela fait toute la différence pour nous de nous réunir et d'avoir ce contact, cette interaction, direc-

tement sur le terrain, et non par l'intermédiaire d'un ordinateur ou d'un écran." Une reprise qui devrait permettre à Liverpool d'officialiser son premier titre depuis 1990, un an après avoir échoué pour un petit point face à Manchester City. Des Skyblues repoussés à 25 points alors qu'il reste neuf journées à disputer - même si les hommes de Pep Guardiola comptent un match en retard contre Arsenal.

MAN UNITED DANS L'IMPASSE POUR IGHALO

Manchester United et le Shanghai Shenhua n'ont pas réussi à se mettre d'accord autour d'une prolongation du prêt d'Odion Ighalo chez les Red Devils. Le buteur nigérian pourrait donc quitter le club anglais à trois semaines de la reprise de la Premier League.

Recrue surprise de la fin du mercato hivernal, Odion Ighalo a rapidement fait taire ses détracteurs du côté de Manchester United. A tel point que le club anglais a voulu prolonger son prêt afin de le conserver pour la reprise de la Premier League en marge du coronavirus. Mais faute d'un accord avec le Shanghai Shenhua, le buteur nigérian ne devrait pas rester selon les informations du Daily Mail. Après avoir pris son temps pour ouvrir les négociations, Manchester United a accéléré cette semaine afin de trouver un accord avant la fin du prêt du joueur des Super Eagles ce dimanche 31 mai. Avec cette deadline en tête, l'actuel cinquième du classement de la Premier League a multiplié les échanges. En vain. Auteur de quatre buts et une passe décisive en huit apparitions, le Nigérian a parfaitement répondu aux exigences d'Ole Gunnar Solskjær pendant la convalescence de Marcus Rashford. Faute d'un accord pour prolonger son prêt, l'aventure commune devrait rapidement s'achever. Inflexible, l'équipe chinoise n'a pas voulu laisser sa vedette et l'attendrait désormais pour le début de la nouvelle saison de Chinese Super League. Problème, avec les restrictions de déplacement, l'international nigérian ne serait pas prêt à temps. Selon la presse britannique, une option permettrait à Manchester United de conserver Idion Ighalo jusqu'à la fin de la campagne 2019-20: l'inclusion d'une option d'achat obligatoire d'environ 22 millions d'euros. Sous contrat avec Shanghai jusqu'en décembre 2022, Odion Ighalo aurait reçu une juteuse offre de prolongation. Là encore, une extension de son bail en Chine pourrait favoriser la réouverture de négociations avec les Red Devils afin de permettre au buteur de 30 ans de finir la saison outre-Manche à partir du 17 juin.

Man City n'exclut pas un retour de Kompany

La presse belge a révélé que Vincent Kompany avait décliné une offre de Josep Guardiola. L'entraîneur de Manchester City souhaitait que le défenseur belge devienne son adjoint. L'ancien footballeur des Citizens n'a pas donné suite à cette proposition de l'Espagnol, le Diable Rouge préférant poursuivre sa mission avec Anderlecht avec une triple casquette entraîneur-joueur-actionnaire. La relation entre Vincent Kompany et Manchester City reste très cordiale. Selon Sky Sports, le pensionnaire de l'Etihad Stadium ne ferme pas la porte à son retour au club afin de récupérer le poste d'entraîneur.



L'AC MILAN MET LES BARBELÉS POUR BENNACER

Le prestigieux club lombard n'a pas l'intention de se séparer de son milieu algérien, Ismaël Bennacer.

L'excellent milieu algérien Ismaël Bennacer arrive au terme de sa première saison à l'AC Milan. Et, il y a fort à parier qu'il y en aura une deuxième pour lui. Très convaincant sous la tunique rossonera, le meilleur joueur de la CAN 2019 a été jugé intransférable par la direction du club et surtout par le futur patron du secteur sportif, l'Allemand Ralf Rangnick. Des rumeurs d'un retour en France ont circulé pour l'ancien joueur de Tours, avec un intérêt supposé du PSG à son endroit, mais il n'est pas question de le laisser filer d'après ce que fait savoir La Gazzetta dello Sport. Et ce, quelle que soit la somme qui pourrait être proposée pour ses services.

Rangnick ne s'est pas encore officiellement installé sur le banc milanais, mais il a déjà commencé ses manœuvres afin de bâtir une équipe compétitive. Il sait que Bennacer, qui a le meilleur taux de dribbles réussis en Serie A (80%) parmi ceux qui en ont tenté au moins 30, incarne l'avenir et il est enclin à construire l'équipe autour de lui. L'expérimenté technicien, qui prendrait la place de Stefano Pioli, a aussi identifié le Français Théo Hernandez, le Turc Hakan Calhanoglu et le Portugais Rafael Leao comme les éléments à conserver à tout prix. Pour le reste, personne n'est jugé indispensable et des renforts sont à prévoir dans de nombreux secteurs.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Médaille de l'ordre du mérite au rang "Achir" à la défunte Aicha Barki

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décidé, dimanche, de décerner à titre posthume la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" à la défunte Aicha Barki, présidente de l'Association "Iqra" d'alphabétisation en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres.

"Le Président de la République a décidé, à cette occasion, de décerner la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" à titre posthume à la défunte Aicha Barki, présidente de l'Association "Iqra" d'alphabétisation en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme notamment chez les femmes dans les régions rurales et dans les villes intérieures", a précisé le commu-



niqué, ajoutant qu'il avait également ordonné de conférer à l'association "Iqra" le statut de "association d'utilité publique". Dans ce contexte, a poursuivi le document, le Président Tebboune a ordonné

"l'élaboration d'une liste nominative des associations éligibles à ce statut, en reconnaissance à leurs contributions pour la société au niveau national, particulièrement celles ayant joué un rôle important durant la crise sanitaire en terme de collecte et de distribution des dons en faveur des citoyens lésés, renforçant ainsi les valeurs de solidarité entre les enfants du peuple et aidant l'Etat à lutter contre la Covid-19".

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE L'Algérie présidera le Conseil durant le mois de juin 2020

L'Algérie présidera, à Addis-Abeba, durant le mois de juin 2020, le Conseil de paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPS), l'organe central de l'organisation panafricaine en charge des questions de paix et de sécurité au niveau du continent africain, a annoncé dimanche le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué.

"L'Algérie, fidèle à ses traditions panafricaines, œuvrera à faire avancer l'agenda de paix et de Sécurité en Afrique, particulièrement en cette période critique imposée par la pandémie de la Covid-19. Ainsi, elle veillera à examiner avec ses pairs africains membres du CPS les mesures idoines à même de renforcer l'action de l'UA et la résilience continentale dans ce cadre", a indiqué le MAE. Outre l'examen et le suivi des foyers de crise à travers le continent, a ajouté le communiqué, "le Conseil de paix et de Sécurité



œuvrera, sous présidence algérienne, à inscrire ses activités en droite ligne avec la feuille de route de l'UA pour faire taire les Armes en Afrique, le thème de l'Union Africaine pour l'année en cours". L'Algérie a été élue en février 2019, à la majorité écrasante, pour un mandat de trois (03) ans au sein du CPS dont elle a déjà assuré la présidence en novembre dernier, a conclu le communiqué.

JUSTICE

COUR D'ALGER

Le procès de Abdelghani Hamel et des membres de sa famille reporté au 28 juin prochain

La chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé dimanche de reporter au 28 juin prochain le procès en appel de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, des membres de sa famille et nombre d'anciens responsables, les accusés ayant refusé la procédure du procès à distance mise en place dans le cadre des mesures préventives contre la Covid-19, a-t-on appris de sources judiciaires.

M. Hamel et des membres de sa famille sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation,

dont "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite", "trafic d'influence" et "obtention de fonciers par des moyens illégaux".

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé le 1er avril dernier des peines de quinze (15) ans de prison ferme contre l'ancien DGSN et une amende de 8 millions DA, dix (10) ans de prison ferme et une amende de six (6) millions de DA contre son fils Amiar, huit (8) ans de prison ferme et une amende de 5 millions de DA pour son fils Chafik. Son fils Mourad a été condamné,

quant à lui, à sept (7) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. Le même tribunal a condamné sa fille Chahinaz à trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA.

L'épouse de l'ancien DGSN, Annani Salima, a, quant à elle, écopé de deux (2) ans de prison ferme et d'une amende d'un million de DA. Le tribunal a également condamné dans la même affaire Abdelmalek Boudiaf, ancien wali d'Oran, à trois (3) ans de prison ferme et à une amende d'un million de DA. Le même ver-

dict a été prononcé à l'encontre de l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaalane.

L'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir, a été condamné à trois (3) ans de prison ferme, l'ancien wali de Tipaza, Ghellaï Moussa, à cinq (5) ans de prison ferme et à une amende d'un million de DA et l'ex-directeur général de l'Office

de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehaïmia, a trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 500.000 de DA.

Le tribunal a par ailleurs condamné les sociétés de la famille d'Abdelghani Hamel à une amende de 32 millions de DA avec la confiscation de tous les biens et biens meubles saisis.

TRIBUNAL DE KOLÉA (TIPASA)

Report du procès de Karim Tabbou au 29 juin prochain

Le tribunal de Koléa (Tipasa) a décidé, lundi, le report du procès de Karim Tabbou, président de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 29 juin prochain. La décision du report du procès de Karim Tabbou, poursuivi, depuis septembre dernier, pour "atteinte au moral de l'Armée" a été prononcée, sur demande du collectif de défense de l'accusé. Il s'agit du 3e report consécutif de ce procès. A noter que les autorités judiciaires ont décidé, au titre des mesures visant à freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la suspension de la

sortie des détenus des prisons pour assister aux audiences, au moment où le collectif de défense a exprimé son refus d'un jugement à distance, est-il signalé. Le parquet de Koléa avait transféré l'affaire au juge d'instruction qui a ordonné, le 11 septembre dernier, sa mise en détention provisoire. Le 25 septembre, la chambre d'accusation de la Cour de Tipasa a ordonné sa mise en liberté et son placement sous contrôle judiciaire, après la poursuite en appel de la décision de sa mise en détention provisoire, par la défense.

TRIBUNAL DE BLIDA

5^{ème} report du procès de Hamel et Berrachdi au 25 juin

Le tribunal de Blida a décidé, dimanche, le report pour la 5^{ème} fois consécutive, du procès d'Abdelghani Hamel, ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), et de Noureddine Berrachdi, ancien chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, programmé pour aujourd'hui, au 25 juin prochain.

Le juge près le tribunal de Blida a annoncé le report du procès au 25 juin prochain, dans le but d'assurer la présence des témoins, à l'audience, au même titre que les accusés, également absents. Le 3 mai dernier, les deux accusés avaient refusé un

jugement à distance, proposé par le juge, au titre des mesures visant à freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), en application de l'instruction du ministre de la Justice, dictée par la situation sanitaire traversée par le pays. Le juge de l'audience a, également, refusé la demande de liberté provisoire émise par le collectif de défense de Berrachdi. Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République portant sur la prise de mesures préventives pour lutter contre la propagation du Covid-19, le ministre de la Justice et

Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a émis le 16 mars dernier, une instruction portant sur la suspension des audiences du tribunal criminel, en première instance et en appel, ainsi que les audiences correctionnelles, à tous les niveaux à l'exception de celles déjà engagées. Le public ne sera pas autorisé à assister aux procès qui se dérouleront désormais, à distance, dans la mesure du possible, au moment où il a été, aussi, décidé la suspension de la sortie des détenus des prisons à la demande du juge d'instruction, sauf en cas de nécessité abso-

lue liée à la détention provisoire, ainsi que la rationalisation du recours à la citation directe par les procureurs de la République.

Pour rappel, les deux accusés, Abdelghani Hamel et Noureddine Berrachdi, sont poursuivis pour "abus de fonction pour l'obtention d'indus privilégiés à caractère professionnel en vue de la préservation du poste de Directeur générale de la Sûreté nationale (DGSN) ou d'un poste supérieur en vertu de l'article 33 de la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption".